

DELANNAY Didier

**La montée du nazisme et les persécutions antisémites en Allemagne (1933 - 1939)**

**(Der Aufstieg des Nationalsozialismus und die antisemitischen Verfolgungen in Deutschland (1933-1939))**

## La conquête du pouvoir

Le NSDAP – *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (parti national-socialiste des travailleurs allemands) – issu du parti ouvrier allemand (créé en 1919) est restructuré dès 1921 par Adolf Hitler. Il s'agit, avant 1930, d'un parti d'extrême-droite parmi d'autres, qui ne représente que 2,6 % des suffrages aux élections de 1928 pour le *Reichstag*.

À la faveur de la crise économique de 1929, des échecs de la République de Weimar, du nationalisme engendré par le Traité de Versailles signé à l'issue de la Première Guerre mondiale (28 juin 1919) et de la fragilité de la démocratie naissante, le NSDAP gagne en importance au fil des scrutins électoraux, jusqu'à obtenir aux élections parlementaires de novembre 1932, 33,1 % des voix. Ce résultat permet à **Hitler d'être nommé chancelier le 30 janvier 1933**.

Il forme un gouvernement dans lequel les nazis sont minoritaires face à des conservateurs bien décidés à les utiliser pour liquider la République de Weimar au profit d'un régime autoritaire traditionnel. Il ne faut pourtant que quelques mois à Hitler pour s'emparer sans partage du pouvoir.

L'incendie du *Reichstag*, le **27 février 1933**, est le prétexte pour interdire le parti communiste dont les leaders et 10 000 militants sont arrêtés. Dès le lendemain, Hitler obtient du président du *Reich* le Maréchal von Hindenburg des pouvoirs de police exceptionnels dans tous les *Länder* et la promulgation du « décret pour la protection du peuple et de l'Etat » qui met fin aux libertés civiles garanties par la constitution de la République de Weimar. Le 23 mars 1933, les députés du centre (*Zentrum*) rejoignent les nazis et les conservateurs pour voter la loi d'habilitation (promulguée le 24 mars) qui confère à Hitler les pleins pouvoirs pour quatre ans, renouvelables en cas de besoin.

## La nazification de l'Allemagne

Dans les six mois qui suivent la nomination d'Adolf Hitler à la fonction de chancelier, les nazis promulguent des lois leur donnant les pleins pouvoirs pour diriger le pays. **Joseph Goebbels** est nommé, le 11 mars 1933, ministre de la Propagande, et se voit chargé de contrôler et de mettre en place une propagande habile et intensive dans la presse, la radio et le cinéma. Le 10 mai 1933, des étudiants et bibliothécaires « nettoient » les bibliothèques universitaires des ouvrages écrits par des auteurs jugés « indésirables » – libéraux, pacifistes, socialistes et juifs.

Les professeurs et les étudiants viennent assister à la destruction, dans de gigantesques bûchers, de milliers de livres parmi lesquels ceux de **Voltaire, Karl Marx, Heinrich Heine, Sigmund Freud, Albert Einstein, Heinrich et Thomas Mann ou Berthold Brecht**. L'ensemble des activités culturelles du pays est placé dès septembre 1933 sous l'autorité de la « Chambre culturelle du *Reich* ». Face à cette menace directe, de nombreux écrivains et artistes prennent le chemin de l'exil.

**Le 14 juillet 1933**, toutes les formations politiques sont interdites au profit du parti nazi, décreté parti unique. Les syndicats sont remplacés par un nouvel organisme corporatiste, le « Front du travail », contrôlé par les nazis. À partir de 1934, les fonctionnaires sont contraints de prêter un serment de loyauté à Hitler. Les discours officiels sont désormais prononcés au cours de grandes cérémonies soigneusement orchestrées, rythmées par des musiques et des défilés.

Les mouvements de jeunesse, aux premiers rangs desquels figurent les Jeunesses Hitlériennes, enrôlent et mobilisent les jeunes Allemands. Au sein de son propre camp, Hitler ne garde que les éléments les plus dévoués et les plus disciplinés : des militants de la SA (*Sturmabteilung* – section d'assaut) et leur chef Ernst Röhm sont ainsi éliminés dans la nuit du 29 au 30 juin 1934 lors de la « Nuit des longs couteaux » au profit des SS (*Schutzstaffel* – groupe de protection) dont le chef, Heinrich Himmler, est investi des pleins pouvoirs de police.

## L'idéologie nazie

L'idéologie nazie, résumée par la formule « *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* » (« un peuple, un Etat, un chef »), défend l'idée selon laquelle le peuple uni doit être conduit et contrôlé par un chef unique

et incontesté. La vision du monde nationale-socialiste, largement développée dans le livre d'Hitler *Mein Kampf*, est fondée sur un principe d'inégalité des races qui détermine de manière immuable la place de chacun dans la hiérarchie des peuples.

On trouve au sommet de cette hiérarchie les Aryens, présupposés fondateurs de l'humanité, incarnés par les Allemands, peuple de maîtres à qui il revient de dominer le monde. Au bas de la hiérarchie sont placés les Slaves et, bien en dessous, les Juifs, envers lesquels Hitler éprouve et exprime une haine exceptionnelle. L'antisémitisme est d'ailleurs au centre de la conception nazie du monde.

Si Hitler se présente comme un théoricien novateur, le mythe qu'il développe à propos des Juifs puise ses racines dans le passé fort ancien de l'antisémitisme chrétien et celui de l'antisémitisme moderne né au XIXe siècle. Afin de mettre en place par tous les moyens, y compris la terreur, un modèle d'homme nouveau conforme aux références biologiques nazies, la SS pénètre tous les secteurs de la vie publique et privée. Entre 1934 et 1945, environ 400 000 Allemands sont stérilisés de force, par rayon X, méthode utilisée plus tard sur les Juifs dans les camps de concentration.

### Les premiers camps de concentration

Plusieurs camps sont ouverts dès 1933 : **Dachau, Oranienburg et Emsland**. En 1939, l'IKL (*Inspektion der Konzentrationslager*) contrôle sept camps principaux où sont enfermées plus de 21 000 personnes : **Dachau, Oranienburg-Sachsenhausen, Buchenwald** (ouvert en 1937), **Flossenbürg** (ouvert en 1938), **Mauthausen** (en Autriche, ouvert en 1938), **Ravensbrück**, camp de femmes, et le Stutthof (ouverts en 1939), ainsi que des camps satellites, les *Kommandos*. L'existence de ces camps, où sont détenus par « mesure d'assainissement public » des militants antinazis, des Juifs et des « asociaux » n'est nullement tenue secrète.

Elle s'appuie sur **la loi du 14 octobre 1933** qui permet la détention des individus pour une durée indéterminée, tant que les autorités de police l'estiment nécessaire et sans qu'aucun jugement ne soit prévu. Dès leur entrée dans les camps, les Juifs, détenus principalement à Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen, font l'objet d'un traitement particulièrement brutal, certains y sont assassinés ou meurent d'épuisement.

À partir de 1937, la population des camps augmente en raison du durcissement du régime et pour répondre au besoin de main d'œuvre. Les Témoins de Jéhovah et les Tsiganes sont également victimes de l'internement.

### La persécution des Juifs allemands

Les premières mesures antijuives entrent en vigueur deux mois après que le **Maréchal von Hindenburg** ait confié à **Adolf Hitler** la constitution du gouvernement. Elles visent d'abord à provoquer un fort courant d'émigration chez les Juifs allemands.

### L'exclusion économique et sociale

Le **1er avril 1933**, les nazis organisent un immense boycott des commerces, des cabinets d'avocats et des médecins juifs. Cette journée marque symboliquement le début de l'éviction des Juifs de la vie économique. Ils sont progressivement chassés des professions libérales, de l'armée, de la justice, des métiers de la culture et de la presse. Un *numerus clausus* est instauré dans les universités, et à partir de 1938, les enfants juifs doivent quitter l'école.

Le parti nazi et ses militants s'investissent beaucoup dans l'aryanisation des biens appartenant à des Juifs en intimidant la population juive : entre 1933 et 1938, 41 000 des 50 000 commerces de détail sont « volontairement » vendus par leurs propriétaires juifs.

Le **15 septembre 1935**, la **loi civile du Reich** et la **loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemand »** interdisent les unions exogamiques et toutes relations sexuelles entre Juifs et non Juifs, « génératrices de souillure ». Les Juifs sont privés de leur citoyenneté et deviennent des sujets de statut inférieur. Parallèlement, le décret d'application définit qui est juif : « *Est juif celui qui est issu d'au moins trois grands-parents juifs. Est juif celui qui appartient à la communauté religieuse juive* ».

Le critère racial et l'appartenance religieuse sont donc l'un et l'autre pris en compte. Ces mesures déclenchent une série de dénonciations. Les personnes arrêtées pour infraction à la loi purgent une peine de prison avant d'être généralement internées dans des camps de concentration.

### **L'accélération des persécutions en 1938**

**Après cinq années de national-socialisme**, les chefs du régime constatent que les trois-quarts de la population juive du *Reich* ont choisi de rester. 1938 est l'année de la radicalisation et de l'accélération des mesures antisémites visant à éliminer toute présence juive, en particulier dans l'économie, et à encourager une émigration massive. **La loi du 28 mars** abolit le statut légal des communautés juives accordé au XIXe siècle. Les mesures d'aryanisation s'intensifient. La loi du 26 mars oblige tous les Juifs du *Reich* à déclarer la totalité de leur fortune aux autorités et permet à Goering de disposer des biens déclarés « conformément aux besoins de l'économie allemande ».

**D'avril à novembre 1938**, les services du *Reich* prélèvent ainsi deux des sept milliards de marks de « biens juifs » déclarés. Les boutiquiers et les artisans reçoivent l'ordre de cesser toute activité commerciale avant le 1er janvier 1939. Une série de rafles a lieu à Berlin durant l'été 1938 alors que les contrôles policiers se font plus fréquents. **Mille cinq cents Juifs sont internés** dans des camps de concentration. Des expulsions, des destructions des biens et de lieux de culte ont également lieu.

Les synagogues de Munich (9 juin) et de Nuremberg (10 août) sont dynamitées. La loi du 18 août 1938 impose l'ajout sur les passeports des prénoms Sara et Israël. Début octobre 1938, le tamponnage des pièces d'identité de la lettre « J » est instauré à l'instigation de la Suisse. **La violence culmine le 9 novembre 1938**, au cours de la « nuit de cristal », pogrom organisé à l'échelle de l'Allemagne toute entière.

### **L'expulsion des Juifs hors des territoires nouvellement annexés**

**Le 13 mars 1938**, l'Autriche, incorporée au *Reich* à la suite de l'*Anschluss* et rebaptisée *Ostmark*, est placée sous l'autorité du *Gauleiter* Josef Bürckel. 190 000 Juifs résident alors dans le pays. Les persécutions à leur égard, en particulier à Vienne, se mettent en place très rapidement et très brutalement : humiliations publiques, expropriations, émigration forcée. A la fin de 1938, sur un total d'environ 70 000 logements appartenant à des Juifs, quelques 44 000 ont été aryanisés.

**Le 20 août 1938**, le Bureau central d'émigration juive, contrôlé par Adolf Eichmann lui-même (l'un des chefs de la SS), entreprend d'abord de refouler les Juifs par-delà les frontières en particulier en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Suisse. En octobre 1938, Himmler ordonne de regrouper à Vienne tous les Juifs des provinces autrichiennes. Moins de six mois après l'*Anschluss*, 45 000 Juifs autrichiens ont émigré.

**En mai 1939** plus de 100 000 partent à leur tour, soit près de 50 % des Juifs autrichiens. Quelques jours après l'*Anschluss*, **Himmler** visite les carrières de Mauthausen, (à 145 km à l'ouest de Vienne), avec l'intention de faire exploiter le granite par une entreprise gérée par la SS, la Société allemande d'exploitation de la terre et de la pierre, utilisant la main-d'œuvre du camp de concentration. Les 300 premiers détenus, des prisonniers de droit commun autrichiens et allemands de Dachau, arrivent à Mauthausen le 8 août 1938.

**En octobre 1938**, le gouvernement polonais promulgue un décret annulant les passeports des Polonais résidant à l'étranger qui n'obtiendraient pas une autorisation spéciale d'entrer en Pologne avant la fin du mois. Or, plus de 40 % des Juifs vivant dans le *Reich* sont nés en Pologne. Pour éviter d'absorber cette population, les nazis devancent la mesure. Le 27 et 28 octobre 1938, la police et les SS regroupent tous les Juifs polonais de sexe masculin (souvent accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, privés de tout moyen de subsistance), et les transportent à la frontière polonaise. Ils sont refoulés par les gardes frontières polonais et des jours durant sous une pluie diluvienne, sans vivres et sans abri, ils errent entre les deux frontières. Tandis qu'un petit nombre parvient à entrer en Pologne, la plupart aboutissent près de la ville frontière de **Zbaszyn**.

**En janvier 1939**, à l'issue de négociations entre l'Allemagne et la Pologne, les Juifs ayant de la famille en Pologne sont autorisés à la rejoindre. En échange, par petits groupes, les réfugiés peuvent revenir en Allemagne, pour un temps limité, afin de liquider leurs affaires. Certains réussissent à obtenir des visas d'émigration et quittent le pays.

Moins d'un mois après la signature **des accords de Munich**, Hitler expulse vers la Tchécoslovaquie plusieurs milliers de Juifs qui vivent dans la région des Sudètes. Les Tchécoslovaques refusant de les laisser entrer, ils tentent de se réfugier en Hongrie. Mais ils sont renvoyés en Allemagne par les autorités hongroises puis à nouveau dirigés vers la Tchécoslovaquie par les autorités nazies. Ils sont finalement conduits de force vers des camps de toile improvisés dans le *no man's land* séparant la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

### L'émigration des Juifs et la conférence d'Evian

**Dès 1933**, avec l'arrivée au pouvoir des nazis, 37 000 Juifs quittent l'Allemagne. L'émigration se stabilise ensuite à un rythme de 25 000 personnes par an jusqu'en 1938. Près de la moitié des émigrants se fixe en Europe occidentale, un quart en Palestine et 27 000 aux Etats-Unis.

L'aggravation de la législation sur le transfert de fonds à l'étranger, le blocage des fortunes, placées sous le contrôle des ministères de l'Economie et des Finances et l'augmentation constante des taxes d'émigration contribuent à dissuader la majorité des candidats au départ. Entre 1933 et 1938, alors que les Juifs commencent à quitter l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, arguant d'un fort taux de chômage et d'un haut niveau d'antisémitisme, refusent d'assouplir leur strict contrôle de l'immigration. D'autres pays tels que la France, les Pays-Bas, la Tchécoslovaquie et certains pays d'Amérique latine ont une politique plus libérale, au moins au début des années trente.

**Le 23 mars 1938**, **Franklin Delano Roosevelt**, président des États-Unis, prend l'initiative de convoquer une conférence internationale sur la question des réfugiés du Reich, tout en affirmant qu'il ne s'agit ni de financer leur accueil, ni d'augmenter les quotas d'immigration. L'Allemagne n'est pas invitée. L'URSS et la Tchécoslovaquie ne dépêchent pas de représentants et l'Italie, solidaire de l'Allemagne, refuse l'invitation.

Les représentants des 32 États qui siègent du 6 au 14 juillet à l'hôtel Royal à Evian (France) saluent l'initiative du **Président Roosevelt**, expriment leur sympathie aux victimes des persécutions tout en indiquant que la situation économique et sociale de leur pays ne leur permet pas d'accroître les contingents d'immigration. Une sous-commission auditionne en une après-midi les représentants de quarante organisations de réfugiés et les organisations juives, dont celles du *Reich*. La conférence n'aboutit à aucun résultat concret, sinon à la création d'un Comité Intergouvernemental pour les Réfugiés siégeant à Londres et destiné à donner une suite à cette rencontre.

L'échec de la **conférence d'Evian** est lourd de conséquences. Il signifie que la communauté internationale n'est pas prête à se mobiliser en faveur des Juifs et des réfugiés en général, et laisse le champ libre aux projets d'Hitler. Après l'échec de la conférence d'Evian, les pays occidentaux, les organisations juives et le Comité d'Evian tentent de trouver des zones d'accueil dans les territoires coloniaux (le Tanganyika et la Guyane pour les Anglais, Madagascar et la Nouvelle-Calédonie pour les Français). Le Comité d'Evian se tourne également vers les pays sud-américains. Alors que des commissions n'en finissent pas d'étudier ces dossiers, le déclenchement de la guerre en 1939 met fin à toutes ces spéculations.

Emblématique des difficultés rencontrées par les Juifs pour fuir les persécutions nazies est l'affaire du paquebot *Saint-Louis*. Le 13 mai 1939, à Hambourg, 937 passagers dont 931 émigrants s'embarquent pour Cuba à bord du *Saint-Louis*. La Hamburg-Amerika-Linie, propriétaire du bateau, leur a procuré des certificats de débarquement. A l'aube du 27 mai, le *Saint-Louis* mouille dans le port de La Havane, mais les passagers se voient interdire le débarquement, leur visa ayant été vendu frauduleusement par le directeur des douanes cubaines.

En dépit des interventions de l'*American Jewish Joint Distribution Committee* et du chargé d'affaires allemand en poste à Cuba, inquiet de voir les passagers refluer vers l'Allemagne, le

bateau est contraint de mettre le cap sur Hambourg, le 2 juin. Le capitaine du Saint-Louis s'attarde cependant au large des côtes de la Floride, espérant pouvoir débarquer 743 passagers, sur les 907 restants à bord, qui avaient déjà effectué des demandes de visas pour les États-Unis. Mais le gouvernement de Washington refuse de les laisser entrer, prétextant que chaque candidat se doit d'attendre patiemment son tour. L'émotion générale que cette odyssée soulève dans l'opinion publique occidentale contribue à mettre fin au drame. À la mi-juin, le Saint-Louis fait route vers l'Europe et atteint Anvers le 17 juin. L'*American Jewish Joint Distribution Committee* qui garantit la prise en charge financière des passagers, obtient des Pays-Bas (181), de la Belgique (214), de la France (224) et du Royaume-Uni (288) qu'ils reçoivent ces réfugiés.

### **Une expansion territoriale agressive**

#### **De la réintégration de la Sarre à l'Anschluss**

La politique extérieure des nazis repose sur l'abandon des contraintes imposées par le traité de Versailles afin de doter l'Allemagne d'un espace vital (*Lebensraum*) qui lui permette de mener à bien sa mission civilisatrice et de réunir toutes les populations germaniques. Dans l'indifférence de la communauté internationale, la Sarre réintègre l'Allemagne à l'issue du plébiscite de janvier 1935, le service militaire est rétabli (mars 1935) et la Rhénanie remilitarisée. Le 12 février 1938, Hitler somme le nouveau chancelier autrichien Kurt von Schuschnigg de confier le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à Arthur Seyss-Inquart, chef du parti nazi en Autriche. Installé au pouvoir, ce dernier appelle l'armée allemande le 11 mars 1938 et proclame la réunion de l'Autriche à l'Allemagne (l'*Anschluss*), ratifiée par « référendum » le 10 avril suivant à plus de 99 % des voix.

#### **Les accords de Munich et le basculement vers la guerre**

Le 12 septembre 1938, Hitler exige la restitution des territoires allemands de Tchécoslovaquie (Sudètes) et déclenche ainsi une première crise internationale. Un refus de la Tchécoslovaquie, liée à la France et à l'URSS par des accords défensifs, entraînerait une guerre mondiale. Le Premier Ministre britannique Chamberlain estime la revendication fondée en droit historique et tente en vain une médiation. Mussolini parvient à réunir une conférence à quatre à Munich (Hitler, Chamberlain, Daladier et lui-même), tandis que les différentes parties en présence mobilisent les réservistes. Peu enclins à s'engager dans une guerre dont les opinions publiques ne veulent pas, les gouvernements occidentaux cèdent aux exigences d'Hitler. Les Accords de Munich, signés dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938, livrent la région tchécoslovaque des Sudètes au *Reich*, ouvrant la voie au démantèlement du pays. Les dirigeants anglais et français sont accueillis triomphalement dans leurs capitales respectives par une opinion publique qui éprouve un « lâche soulagement », selon le mot du leader socialiste français Léon Blum. Elle n'en est que plus déstabilisée en septembre 1939 lorsqu'Hitler lance la Wehrmacht contre la Pologne et que l'Angleterre et la France répondent à cette attaque en déclarant la guerre à l'Allemagne.

#### **Etude de cas : la « nuit de cristal »**

#### **L'assassinat d'Ernst Vom Rath et le sort d'Herschel Grynszpan**

**Le 7 novembre 1938, Herschel Grynszpan**, Juif polonais qui habite Paris et veut protester contre la récente expulsion des Juifs polonais vivant en Allemagne par-delà la frontière polonaise, se présente à l'ambassade d'Allemagne et blesse mortellement **Ernst vom Rath**, secrétaire d'ambassade. Transporté d'urgence à la clinique de l'Alma, vom Rath se trouve entre la vie et la mort.

Dès que **Hitler** apprend la nouvelle, il élève vom Rath au rang de conseiller d'ambassade et envoie son médecin personnel, **Karl Brandt**, et le professeur munichois **Georg Magnus** à son chevet. Mais vom Rath décède le 9 novembre à 16 h 30. Trois jours plus tard une cérémonie funèbre se déroule au temple luthérien de la rue Blanche en présence de **Georges Bonnet**, ministre des Affaires étrangères, embarrassé par cette affaire. Le corps est transféré à Düsseldorf en Allemagne le 16 novembre : des milliers de personnes défilent devant la dépouille. Hitler et les plus hauts

dignitaires du IIIe *Reich* assistent le lendemain aux obsèques. **Joachim von Ribbentrop** prononce l'éloge funèbre.

En France, **Grynszpan** est inculpé par le juge Tesnière de tentative d'assassinat et de meurtre avec prémeditation. Maître Moro Giafferri, en collaboration avec maître Weill Goudchaux et maître Frankel, acceptent d'assurer sa défense. Avec l'aide de la journaliste américaine Dorothy Thompson, Moro Giafferri mobilise l'opinion publique américaine en faveur de Grynszpan et des Juifs du *Reich*.

L'avocat français doit également assurer la défense de l'oncle et de la tante de Grynszpan, **Abraham et Chawa Grynszpan**, accusés d'avoir accueilli un étranger en situation irrégulière. Fin novembre, ils comparaissent devant la 17e chambre correctionnelle et sont condamnés respectivement à six et trois mois de prison. La partie civile est représentée par Friedrich Grimm, juriste et agent des services de la propagande de Goebbels et par deux avocats français, Maurice Garçon et Maurice Loncle. Afin de convaincre l'opinion publique française, Grimm inonde la presse de matériel de propagande. Mais en raison du contexte international, le procès est sans cesse repoussé sous la pression de Grimm qui intervient directement auprès des autorités françaises.

À cause de la menace de guerre, **Grynszpan** est transféré vers un autre centre pénitentiaire. Pendant le trajet, un bombardement disloque le convoi et les détenus se dispersent dans la nature. Après avoir erré en vain sur les routes de France, Grynszpan se présente volontairement à la prison de Toulouse d'où il est remis aux autorités allemandes, dans le cadre de la convention d'armistice franco-allemande (selon laquelle la France s'engage à livrer les citoyens d'origine allemande, ennemis du régime).

Transféré à Berlin, Grynszpan est interrogé puis incarcéré à **Sachsenhausen, le 18 janvier 1941** et fait plusieurs séjours à la prison de la Gestapo. En raison du contexte de la guerre, mais aussi parce que Grynszpan menace de révéler la prétendue homosexualité de vom Rath, le grand procès dont rêve Goebbels pour servir la propagande nazie n'a pas lieu. Personne n'a jamais su avec certitude ce qu'il advint de Grynszpan dont le sort et la personnalité ont donné lieu à de nombreuses théories contradictoires.

Si, en février 1936, le meurtre de Wilhelm Gustloff, chef d'une branche suisse du parti nazi, par David Frankfurter, étudiant juif d'origine yougoslave était passé inaperçu en raison des Jeux olympiques de Berlin celui de vom Rath est, pour les nazis, le prétexte au déclenchement de la « **Nuit de Cristal** ».

### **Le déroulement des pogroms antijuifs**

À l'annonce de l'attentat contre vom Rath, la presse allemande développe à l'envi le thème de la conspiration juive mondiale et menace de sévères représailles. C'est le prétexte idéal pour faire la chasse aux Juifs et les contraindre à quitter massivement l'Allemagne.

Le 9 novembre au soir à Munich, **Goebbels** prononce un discours violent d'incitation aux représailles devant les chefs nazis réunis à l'ancien hôtel de ville de Munich pour la commémoration du putsch de 1923 et annonce que des pogroms antijuifs ont éclaté dans les districts de Kurhessen (Hesse-Cassel) et de Magdeburg-Anhalt. Il ajoute que, sur sa suggestion, **Hitler** a décidé de ne rien faire pour empêcher un mouvement qui s'étendrait spontanément à l'ensemble du *Reich*. Les responsables nazis comprennent que le parti doit organiser et exécuter le travail, sans paraître ouvertement engagé.

À l'annonce du décès de vom Rath, l'émeute se propage avec une rapidité foudroyante. La SA donne ordre à ses troupes d'incendier systématiquement toutes les synagogues du pays. Informé des événements dans la nuit, Himmler a une réaction relativement modérée, ordonnant à ses troupes d'entrer en action pour empêcher un pillage généralisé et pour interner une vingtaine de milliers de Juifs dans les camps de concentration.

Les agresseurs se ruent à l'assaut des symboles de la vie juive. Les synagogues sont pillées et incendiées ainsi que les maisons communautaires et les locaux des quelques institutions juives qui fonctionnent encore. Les appartements et maisons privées, les commerces, les boutiques sont également saccagés (les nazis déclarent avoir détruit ou dévalisé 7 500 magasins). Ce sont probablement les Berlinois qui donnent à ce pogrom le nom de « **Nuit de Cristal** » en raison des milliers d'éclats de verre des vitrines brisées qui recouvrent les trottoirs. Le journaliste William Shirer, parle lui de « nuit ou semaine des carreaux cassés ».

Près d'une centaine de Juifs sont assassinés, plusieurs sont gravement blessés, des femmes sont violées. En Autriche le pogrom est plus violent encore : 42 synagogues sont détruites, 27 Juifs tués, une centaine est gravement blessée. 6 500 personnes sont arrêtées et transférées principalement à Dachau, à Sachsenhausen et à Buchenwald. La grande majorité des internés Juifs allemands et Juifs autrichiens, lors de la « **Nuit de Cristal** », est progressivement libérée entre le 18 novembre 1938 et le printemps 1939 s'ils s'engagent à émigrer sans tarder et à abandonner la majeure partie de leurs biens.

Parmi eux, les vieillards, les grands malades, ceux qui peuvent prouver qu'ils vont émigrer ou accepter de céder leurs entreprises à un Aryen pour un prix dérisoire, sont les premiers libérés. Le froid, les mauvais traitements et les maladies provoquent la mort de plusieurs centaines « de Juifs de novembre ». La communauté juive est condamnée à payer une amende de un milliard de marks pour avoir causé ces dommages « en provoquant la juste colère du peuple allemand ». Elle sera prélevée sur les 7 milliards d'avoirs juifs bloqués depuis avril 1938.

Le déchaînement de violence donne à tort l'impression d'une émeute spontanée. En fait, à l'exception d'une minorité, la population est restée spectatrice. Peu de voix s'élèvent pour protester officiellement. Les Églises restent silencieuses.

### **Etude de cas : l'opération « Kindertransport »**

#### **L'origine de l'opération "Kindertransport"**

La « **Nuit de Cristal** » a suscité indignation et protestations dans un grand nombre de pays occidentaux mais n'a pas provoqué de modifications de la politique d'immigration de ces États comme il a été dit précédemment. Au contraire, à partir de 1938, les frontières continuent de se fermer.

*Après les violences antisémites de novembre 1938*, et sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement britannique consent néanmoins à recevoir au Royaume-Uni les enfants de moins de 17 ans en provenance d'Allemagne et des territoires occupés par l'Allemagne (Autriche et Sudètes). C'est ce qu'on a appelé l'opération « **Kindertransport** ».

Des citoyens privés ou des organisations doivent s'engager à subvenir à leurs besoins et à leur éducation et à prendre en charge leur émigration finale hors de Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique impose donc deux conditions à l'entrée des enfants persécutés : la prise en charge de tous les coûts par des acteurs privés et l'émigration ultérieure des enfants vers d'autres pays.

#### **La mise en oeuvre du sauvetage**

Ce sont la communauté juive de Vienne et la représentation des Juifs du *Reich* en Allemagne qui se chargent de choisir les candidats juifs au départ et d'organiser leur voyage. Côté britannique, plusieurs organisations humanitaires (comme le *Movement for the Care of Children from Germany*) trouvent des familles d'accueil – non juives pour la plupart – disposées à accueillir les petits réfugiés.

**Le premier convoi est composé d'environ 200 enfants** provenant d'un orphelinat juif de Berlin et arrive à Harwich, au Royaume-Uni, le 2 décembre 1938. Le dernier transport en provenance d'Allemagne quitte ce pays en septembre 1939, juste avant le début de la guerre. Le dernier transport en provenance des Pays-Bas part le **14 mai 1940**, le jour où le pays capitule face à l'Allemagne.

La plupart des transports se font par train, au départ de Berlin, de Vienne, de Prague et rejoignent un port de Belgique ou des Pays-Bas d'où les enfants embarquent pour Harwich. Après leur arrivée, ceux d'entre eux qui sont parrainés partent pour Londres où ils rencontrent leurs familles d'accueil. Les autres sont hébergés dans une colonie de vacances de Dovercourt Bay et dans divers centres, le temps de trouver une solution.

### **Fin et bilan de l'opération « Kindertransport »**

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939 met un terme aux transports d'enfants. Les enfants ainsi sauvés, souvent devenus orphelins pendant la guerre, sont restés en Grande-Bretagne après-guerre ou ont émigré en Israël et aux Etats-Unis.

En tout, cette opération de sauvetage, qui a pris le nom informel de *Kindertransport*, a permis de faire immigrer au Royaume-Uni de 9 000 à 10 000 enfants, dont 7 500 enfants juifs, provenant principalement d'Allemagne et d'Autriche mais également de Tchécoslovaquie et de la ville libre de Dantzig.

### **Un parallèle en France : les enfants de la Guette**

Bien que de bien moindre ampleur, on peut rappeler ici le transfert en France d'une centaine d'enfants juifs allemands au milieu de l'année 1939. Après les violences de la « Nuit de Cristal », un groupe d'enfants – confiés par leur famille à un comité présidé par la baronne **Germaine de Rothschild** – parvient en effet à quitter l'Allemagne nazie en mars-avril 1939. Ces cent trente enfants âgés de neuf à quatorze ans, originaires de Vienne, de Berlin et du Palatinat sont hébergés au **château de La Guette** à Villeneuve-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, propriété des Rothschild.

Durant 14 mois, entourés par une équipe d'éducateurs, ils vont former une « République » dont les valeurs s'articulent autour de la responsabilisation de chacun, de la liberté et de la fraternité. Répartis par âge et par origine, les enfants participent à l'organisation et à la gestion de la collectivité tout en suivant une scolarité et des activités ludiques.

Avec le début de la guerre, l'équipe d'éducateurs se disloque et les plus âgés parmi les enfants sont répartis dans des internats de la région. La victoire militaire allemande constraint la centaine d'enfants restants au château à se réfugier à La Bourboule, près de Clermont-Ferrand, dans un hôtel loué par les Rothschild. Fin 1941, confrontée à de nombreuses difficultés, l'œuvre de La Guette est dissoute et intégrée à l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants).

Germaine et Édouard de Rothschild réussissent à faire émigrer certains enfants aux États-Unis. En 1942, l'OSE tente de répartir les enfants chez des particuliers, dans des écoles catholiques ou professionnelles. Certains sont emmenés en Suisse, par un réseau créé par l'OSE et Georges Garel, animé par Georges Loinger, moniteur d'éducation physique. Mais certains enfants sont renvoyés en France par les douaniers suisses alors que les rafles se multiplient en zone sud. Des 130 enfants, 10 ont été arrêtés et déportés de France. Parmi ceux-ci, un seul a survécu.

## **Les grandes étapes de la Shoah (1939 – 1945)**

### **Die wichtigsten Phasen des Holocaust (1939-1945)**

L'histoire de la Shoah (terme signifiant « catastrophe » en hébreu), c'est-à-dire l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis, est complexe. Elle peut être présentée en quelques grandes étapes.

#### **La création des ghettos en Pologne**

Envahie par l'armée allemande **le 1er septembre 1939** puis attaquée par l'URSS le 17 septembre, en vertu des dispositions secrètes du pacte germano-soviétique, conclu le 23 août 1939, la Pologne est vaincue après quatre semaines de résistance et voit son gouvernement partir en exil à Londres.

Son territoire est partagé entre ses deux vainqueurs, toujours selon le protocole secret du pacte

germano-soviétique : à l'Est, les territoires conquis par l'URSS sont incorporés à la Biélorussie et à l'Ukraine ; à l'Ouest, plusieurs régions sont rattachées au *Reich* et un « Gouvernement général », annexé mais non incorporé au *Reich*, est mis en place. Une répression féroce s'abat sur les élites et la population civile. Les nazis entendent faire des Polonais un peuple de travailleurs serviles.

Les Juifs sont expulsés des régions germanophones et concentrés dans les grandes villes du Gouvernement général dirigé par Hans Frank. Ces regroupements s'accompagnent d'exactions physiques, de mises à sac et d'incendies de synagogues.

Dans le Gouvernement général, les Juifs sont contraints de porter un brassard blanc avec une étoile de David bleue, dans le Warthegau – partie de la Pologne rattachée au *Reich* allemand – ils sont astreints au port de deux étoiles jaunes cousues sur la poitrine et dans le dos.

À partir d'octobre 1941, des trains en provenance d'Allemagne, d'Autriche et de Bohême-Moravie accentuent ce processus de concentration. Reprenant une pratique médiévale, les premiers ghettos sont constitués pendant l'hiver 1939-1940. Au cours d'une réunion tenue à Berlin le 21 septembre 1939, **Reinhardt Heydrich**, chef du RSHA (Service central de sécurité du *Reich*), obtient que les Juifs polonais soient concentrés dans les villes, et y soient rejoints par les Juifs du *Reich*, ainsi que par 30 000 Tsiganes.

**Le premier ghetto est mis en place le 8 octobre 1939** à Piotrkow. Il est suivi par celui de Lodz (avril 1940) puis de Cracovie (mars 1941), Varsovie (octobre 1940), et Lublin (avril 1941). Fin 1941, presque tous les Juifs du Gouvernement général sont parqués dans des ghettos dont les accès sont contrôlés par les forces allemandes et dont il est presque impossible de sortir. **Un conseil juif**, le « *Judenrat* », est institué dans chaque ghetto. Il est tenu pour responsable de la parfaite exécution des ordres donnés par les forces d'occupation.

De nombreux Juifs sont enrôlés pour le travail soit dans des tâches internes au ghetto, soit dans des entreprises situées dans et hors du ghetto où ils sont livrés à des employeurs disposant de toute liberté pour les exploiter. L'entassement et la famine organisés par les nazis provoquent des épidémies et de nombreux morts dans les ghettos.

### Les *Einsatzgruppen*

Le 22 juin 1941, Hitler déclenche l'**opération Barbarossa**, portant la guerre en Union Soviétique. Cette guerre d'un type nouveau est conçue par les nazis comme une guerre d'anéantissement et comme une guerre idéologique. L'enjeu est d'importance : expansion territoriale à l'Est, destruction du bolchevisme et annihilation du judaïsme, les nazis assimilant l'un et l'autre.

Au printemps 1941, quatre groupes d'interventions mobiles (les *Einsatzgruppen*) sont formés en vue de liquider sur place les cadres du parti communiste et les Juifs. Les 3 000 hommes qui composent ces unités spéciales sont tous des volontaires commandés par des officiers dont certains exerçaient une profession libérale ou une fonction intellectuelle avant-guerre.

Des unités de police auxiliaire locales sont recrutées sur place, dans les pays baltes ou en Ukraine, parmi les populations locales. C'est parfois l'armée régulière, la *Wehrmacht*, qui prête main-forte aux *Einsatzgruppen*. La plupart des victimes sont dévêtuées, puis fusillées au bord de fosses.

A **Babi Yar**, dans les faubourgs de Kiev, 33 771 Juifs sont massacrés en deux jours les 29 et 30 septembre 1941. Des meurtres de masse sont également perpétrés en Pologne à partir de 1942 lors de la liquidation des ghettos. A Josefow, il a été établi qu'une douzaine d'hommes sur 500 a refusé de participer à la tuerie sans avoir été sanctionnée, prouvant que le refus était possible, même s'il est resté extrêmement rare. De juin 1941 à janvier 1942, les *Einsatzgruppen* ont assassiné 800 000 personnes. Jusqu'à la fin 1944, le nombre de leurs victimes est estimé à 1 500 000.

### La "solution finale de la question juive"

Si la volonté d'exclure et de chasser les Juifs du *Reich* existe dès 1933, c'est dans la seconde partie de l'année 1941 que les principaux dirigeants du régime, **Göring**, maréchal du *Reich* et ministre de

l'Air, **Himmler**, chef de la SS et de la Police, **Heydrich**, directeur de l'Office central de la sécurité du *Reich* (RSHA) et **Hitler** lui-même, décident de procéder, sous le nom de « Solution finale », à la liquidation physique de tous les Juifs du continent européen.

Les opérations de tueries menées par les *Einsatzgruppen* n' étant pas jugées assez rapides, ou étant considérées comme trop éprouvantes pour les bourreaux et difficilement généralisables à toute l'Europe, les nazis mettent sur pied à **Chelmno**, près de **Lodz**, un premier centre de mise à mort par camion à gaz, inspiré par « le programme d'élimination des malades mentaux » (programme T4) mené en Allemagne et en Pologne de 1939 à 1941.

**Le 20 janvier 1942**, dans une villa réquisitionnée dans la banlieue de Berlin, au bord du lac de Wannsee, une réunion est organisée par **Reinhard Heydrich** à laquelle prennent part quinze hauts fonctionnaires du Parti nazi et de l'administration allemande. La conférence qui ne dure qu'une heure trente, porte sur la coordination de la déportation des Juifs d'Europe de l'ouest mais surtout sur la question du rôle directeur de la SS, et plus particulièrement du RSHA, dans la mise en œuvre de la « Solution finale de la question juive » que tous les participants entérinent sans soulever d'opposition.

Au moment de la conférence, la plupart des personnes présentes ont déjà conscience ou connaissance du processus d'extermination mis en œuvre. Les meurtres de masse de Juifs perpétrés par les *Einsatzgruppen* ont commencé depuis plus de six mois et le premier convoi en provenance de la région de Lodz est arrivé à Chelmno le **7 décembre 1941**.

Le compte-rendu de la réunion est rédigé en trente exemplaires dont un a été retrouvé après la guerre au ministère des Affaires étrangères. **La conférence de Wannsee** reste le symbole du caractère bureaucratique d'une grande partie de la Shoah.

### **L'assassinat en masse des juifs du gouvernement général**

Le premier test de camions à gaz se déroule à l'automne 1941, dans le camp de **Sachsenhausen** sur des prisonniers de guerre soviétiques. Une fois mis au point, les camions à gaz, construits par la firme allemande Saurer, entrent progressivement en fonction en Pologne et dans les territoires soviétiques occupés.

Trois d'entre eux sont opérationnels dès décembre 1941, dans le centre de mise à mort de **Chelmno** (Pologne) déjà évoqué, où sont assassinés une grande partie des Juifs du ghetto de Lodz, ville située dans le Warthegau. Près de 200 000 Juifs sont tués de cette manière à Chelmno au cours de la guerre. L'entreprise d'extermination s'étend à alors à l'ensemble du judaïsme polonais sous le nom de code « opération Reinhardt ».

L'opération Reinhard (*Aktion Reinhard*) désigne **l'assassinat en masse des Juifs du Gouvernement général de Pologne** dont le nombre était estimé par les nazis à 2 284 000. Elle est nommée ainsi en hommage à **Reinhard Heydrich** assassiné par des résistants tchèques à **Lidice** le **27 mai 1942**. Elle aboutit à la construction de trois centres de mise à mort, **Belzec**, ouvert en mars 1942, **Sobibor** ouvert en **mai 1942**, et **Treblinka** en juillet 1942.

**Près de 1,5 million de Juifs** venus des ghettos polonais mais également d'Allemagne, d'Autriche, des Balkans, de Bohême-Moravie et d'Europe occidentale (France, Belgique, Pays-Bas) ainsi que des dizaines de milliers de Tsiganes y sont assassinés dès leur arrivée. Ces trois camps sont reliés au réseau ferré polonais afin de permettre l'acheminement des convois au plus près du site d'extermination.

Le personnel SS chargé de l'administration du camp et de la conduite des opérations de gazage est aidé par des supplétifs ukrainiens. Le *modus operandi* est le même dans les trois camps : à l'arrivée du convoi, les déportés doivent remettre leurs objets de valeur et les hommes sont séparés des femmes et des enfants. Sommées de se déshabiller, les victimes sont conduites aux chambres à gaz dans lesquelles est acheminé le monoxyde de carbone émis par un moteur. Des déportés juifs maintenus en vie sont contraints de retirer les corps des chambres à gaz et d'enterrer les victimes

dans les fosses communes puis de les brûler afin de supprimer les preuves de l'extermination en masse.

À Treblinka (août 1943) et Sobibor (octobre 1943), les prisonniers se révoltent et tentent de fuir en masse mais la plupart sont tués lors de la révolte ou après avoir été retrouvés.

Parallèlement à l'**opération Reinhardt**, les camps d'**Auschwitz-Birkenau et de Lublin-Majdanek** deviennent des centres de mise à mort, à partir de l'année 1942, tout en gardant une fonction concentrationnaire. Le camp Auschwitz se dote de gigantesques installations de mise à mort édifiées dans le camp de Birkenau. Y sont déportés des Juifs de Pologne mais également de toute l'Europe : à partir de 1942, le génocide se déroule à l'échelle de l'Europe sous domination nazie.

### Le meurtre des juifs de l'Europe entière

Un processus de destruction, bien étudié par l'historien et politologue américain **Raul Hilberg**, se met en place dans les pays occupés par l'Allemagne nazie. Dans chaque pays, les autorités d'occupation ou leurs alliés commencent par définir juridiquement qui est juif, puis les Juifs sont expropriés et rassemblés dans des ghettos ou internés dans des camps de transit.

Lorsqu'intervient la décision d'anéantir tous les Juifs, la méthode diffère selon les pays. En territoire soviétique occupé, les *Kommandos* de tuerie mobiles, passent à l'action à l'endroit même où ils se trouvent, tandis qu'ailleurs les victimes sont transportées vers les centres de mise à mort, parmi lesquels **Auschwitz-Birkenau** s'impose comme le centre du génocide des Juifs.

De toute l'Europe du Nord, du Sud, centrale, de l'Ouest, les Juifs sont déportés de manière systématique à partir de l'été 1942. Ces convois sont prioritaires et continuent à s'ébranler jusqu'à la fin de l'année 1944 alors que la guerre est perdue pour les nazis. Le ministère allemand des transports, avec le soutien de la compagnie des chemins de fer allemands et du bureau central de la sécurité du *Reich* (RSHA), organise ainsi en deux ans le transport de près de **3 millions de Juifs vers les centres de mise à mort**.

Près de 250 000 Tsiganes sont également assassinés pendant la guerre.

### Résistances et sauvetages

Ignorant le sort qui leur était réservé, confrontés à la puissance militaire nazie, persuadés que l'Etat dont ils étaient citoyens les protégerait, les Juifs ne basculent que progressivement dans la clandestinité. Le projet nazi prévoyait la destruction totale du peuple juif, par conséquent, tenter de survivre en échappant à la menace était l'objectif prioritaire de la population juive et la première forme de Résistance.

Dès le début de la guerre, à travers toute l'Europe occupée par les nazis, de nombreux Juifs s'engagent dans des réseaux de résistance intérieure ou des maquis pour y défendre les mêmes valeurs que les autres résistants. Des mouvements de résistance et de sauvetage plus spécifiquement juifs se mettent progressivement en place. L'objectif est alors de sauver physiquement les Juifs en leur procurant des faux papiers, en leur permettant de se cacher ou de franchir une frontière. Des groupes de combat, rattachés ou non à la résistance nationale, émergent également.

Dans les ghettos, la lutte pourtant vouée à l'échec, vise à rendre leur dignité aux Juifs. Les premiers signes de résistance dans le ghetto se traduisent par une intense activité sociale, religieuse, culturelle et artistique. Certaines personnes s'attachent à tenir des chroniques relatant la vie dans le ghetto, d'autres collectent des documents et des preuves afin de témoigner pour le futur, parmi eux **Emmanuel Ringelblum** et **Chaïm Kaplan** à Varsovie et le juriste **Avraham Tory** à Kovno.

Dans le ghetto de Varsovie, où les déportations commencent à l'été 1942, les organisations de jeunesse créent l'**Organisation juive de combat**, dirigée par **Mordehaï Anielewicz**, après qu'une première organisation sioniste ait vu le jour en 1941.

En janvier 1943, l'OJC oppose aux Allemands une première résistance aux déportations. En avril

1943, quelques centaines de jeunes Juifs, très peu armés, repoussent une armée allemande de 2 000 hommes, venue détruire le ghetto et résistent trois semaines, livrant de durs combats de rue. Des groupes de partisans juifs sont également créés hors des ghettos : ils harcèlent les troupes allemandes sur leurs arrières.

Dans les camps d'extermination, chaque détenu qui se bat pour survivre, physiquement et psychologiquement, fait acte de résistance. À Treblinka, en août 1943, Sobibor, en octobre 1943 et Auschwitz, en octobre 1944, des détenus Juifs trouvent la force de se soulever. À Birkenau des membres du *Sonderkommando* se révoltent, munis de haches et de marteaux, incendent le crématoire IV et tuent trois SS. Comme à chaque fois, la révolte est noyée dans un bain de sang et les détenus qui sont parvenus à s'échapper sont presque tous abattus.

La résistance et le sauvetage des Juifs sont également rendus possibles par l'aide que leur apportent des non-Juifs, diplomates, paysans, ecclésiastiques, fonctionnaires, industriels. Individuellement ou au sein de réseaux – à l'instar de l'organisation clandestine polonaise *Zegota* créée en décembre 1942 pour venir en aide aux Juifs – ils fournissent aux persécutés secours, nourriture, vêtements, abris, caches, faux-papiers.

### **La destruction des traces**

Après avoir mené à bien l'extermination d'une partie du judaïsme européen, les centres de mise à mort sont progressivement fermés et détruits par les Allemands soucieux de ne laisser aucune preuve de leurs crimes. Le premier camp à être liquidé est celui de Chelmno, fin mars 1943. Il connaît une brève reprise en juin-juillet 1944, mais les 17 et 18 janvier 1945, ses installations sont incendiées.

**Les camps de Treblinka, Sobibor et Belzec** sont démantelés par les nazis dans la deuxième moitié de l'année 1943. Les Allemands ne se contentent pas de faire disparaître les infrastructures des camps : ils entendent aussi faire disparaître les corps des victimes, une entreprise appelée « opération 1005 ». Un *sonderkommando* dirigé par **Paul Blobel** reçoit ainsi l'ordre de détruire systématiquement les traces des massacres commis par les *Einsatzgruppen* et dans les centres de mise à mort de déterrer et de brûler les restes des victimes.

**Dès le printemps 1944**, les nazis procèdent à la destruction des documents et des installations et décident d'évacuer par train les prisonniers vers des camps situés plus à l'ouest. Néanmoins, les nazis quittent le camp de **Lublin-Majdanek** dans la précipitation.

À la fin de juillet 1944, des unités avancées de l'Armée rouge s'emparent du camp où ils trouvent d'énormes baraqués remplies d'effets apportés par les Juifs. À la fin de l'année 1944, Auschwitz est le seul camp d'extermination à fonctionner à plein rendement. Fin novembre 1944, **Himmler** ordonne l'arrêt des opérations de gazage et le démantèlement des installations.

Mais l'avancée de l'**Armée rouge** provoque là aussi une évacuation précipitée des lieux. Plusieurs milliers de détenus sont ainsi contraints d'entreprendre « les marches de la mort » dans des conditions dramatiques. Le 17 janvier 1945, 58 000 prisonniers encore capables de marcher sont sélectionnés et quittent Auschwitz à pied en direction de l'ouest. 'Le 27 janvier au matin, les nazis quittent le camp après avoir détruit les crématoires II et III (le 20 janvier) et le crématoire V (le 26 janvier), puis ils incendent les entrepôts du « Kanada » de Birkenau. Les nazis ont bien été les premiers négationnistes du crime qu'ils avaient commis.

### **La libération des camps**

#### **La découverte de l'horreur**

Lorsque les soldats des armées alliées pénètrent dans les camps, ils sont confrontés de plein fouet à une réalité qu'ils ignorent, celle de l'univers concentrationnaire nazi fait de charniers, de mourants et de corps squelettiques en tenues rayées, trop faibles pour se mouvoir.

**Les principaux centres de mises à mort ont été liquidés pendant la guerre** (Treblinka, Sobibor

et Belzec). Le camp de **Lublin-Maidanek**, est vidé de ses détenus fin juillet 1944 en prévision de l'avancée de l'Armée rouge, tandis que le camp de Chelmno est incendié les 17 et 18 janvier 1945.

**Auschwitz** est libéré fortuitement par l'Armée rouge **dans l'après midi du 27 janvier 1945**. Elle y trouve environ 7 000 ombres vivantes et des centaines de cadavres. Quelques jours auparavant, les nazis avaient jeté sur les routes les détenus encore valides afin de les évacuer vers d'autres camps. Durant ces « marches de la mort » plusieurs centaines d'entre eux sont abattus sommairement ou meurent de fatigue.

Les survivants de ce long périple sont dispersés dans les camps de concentration allemands et autrichiens. C'est dans la même improvisation que ces camps, situés plus à l'Ouest, sont libérés en avril 1945 par les États-Unis (Ohrdruf, Nordhausen, Buchenwald, Dachau, Mauthausen) et les Britanniques (Bergen-Belsen).

Confrontés à l'horreur, les soldats des armées alliées ne disposent d'aucune équipe médicale, ni d'instructions particulières pour secourir les détenus qui continuent à mourir sous leurs yeux, victimes des épidémies ou d'indigestions.

### **Le retour des déportés**

À la **Libération**, les armées alliées évaluent à **18 millions le nombre de personnes déplacées de leurs foyers**. Dès la fin des combats, les rescapés se mettent en mouvement à travers l'Europe afin de regagner leurs foyers, retrouver leurs familles et tenter de reconstruire leurs vies. La lenteur des rapatriements organisés par les Alliés constraint certains rescapés à rentrer des camps par leurs propres moyens.

À la **fin de l'année 1945**, la plupart d'entre eux ont été rapatriés par les autorités militaires alliées ou le seront plus tard par l'**UNRRA** (United Nations Rehabilitation and Relief Administration), l'organisme de secours des Nations Unies. Toutefois, à la fin du mois d'octobre 1945, un million de personnes déplacées (displaced persons, D.P.), dont 250 000 Juifs, principalement originaires d'Europe centrale et orientale, sont toujours internées, essentiellement en Allemagne (185 000), en Autriche (45 000) et en Italie (20 000).

Parmi elles, les rescapés de la Shoah qui ne souhaitent pas rentrer dans leurs pays d'origine où ils ont subi de terribles épreuves.

### **Etude de cas : le ghetto de Varsovie (1940-1943) 1 et 2**

#### **La création du ghetto**

Dès l'**automne 1939**, commencent les persécutions antijuives dans le gouvernement général. À partir du 1er décembre 1939, tous les Juifs âgés de plus de douze ans doivent arborer un brassard blanc où figure une étoile de David bleue. D'autres mesures, prises au cours de l'automne et de l'hiver 1939-1940, visent à isoler et à brimer : couvre-feu, interdiction de changer de domicile, de voyager en chemin de fer, confiscation des postes de radio, interruption fréquente de la distribution du courrier, interdiction de fréquenter les jardins publics, etc.

En **mai 1940**, le quartier juif de Varsovie est officiellement déclaré par les Allemands « zone d'épidémie » et le 2 octobre 1940, le gouverneur du district de Varsovie, **Ludwig Fischer**, publie l'ordre de transplantation : entre le 12 octobre et le 31 novembre 1940, 113 000 non-Juifs quittent le quartier juif et 138 000 Juifs y « déménagent » dans un climat de panique.

Clos le 16 novembre 1940, le **ghetto de Varsovie** est en partie cerné d'un mur d'enceinte. Dans cette enceinte d'une superficie d'environ 300 hectares, on compte 128 000 habitants au km<sup>2</sup> (14 000 environ dans la Varsovie non juive). La population du ghetto passe de 381 000 personnes en janvier 1941 à 439 000 en juin 1941, pour retomber à 400 000 en mai 1942.

#### **Un pouvoir sous influence : le judenrat**

Les nazis entendent faire appliquer une partie de la législation antisémite par les victimes elles-

mêmes. À Varsovie, les Allemands chargent dès le 3 octobre 1939, l'ingénieur **Adam Czerniakow**, le nouveau président de la communauté juive, de constituer un Conseil juif (*Judenrat*). Officiellement dénommée Service d'ordre juif (*Jüdischer Ordnungsdienst*), la police juive est mise sur pied par les Allemands en septembre 1940.

Ses membres disposent d'avantages convoités tels l'exemption du travail forcé, et des allocations de nourriture. Le Conseil et la police catalysent la colère d'une population qui n'a jamais directement affaire aux occupants. Largement corrompue, la police devient également l'épicentre de la trahison lors de la « grande déportation » de l'été 1942. Le président du *Judenrat* du ghetto de Varsovie se suicide le 23 juillet 1942 après avoir compris que les nazis tentaient de le rendre complice de l'extermination de son peuple.

### **Le travail obligatoire et les ateliers**

**Au cours des premiers jours de l'occupation de la Pologne**, les Allemands rafleut en pleine rue des passants juifs pour les contraindre, sur-le-champ, à travailler pour eux sans rémunération. La pratique du travail forcé terrifie la rue juive. En janvier 1940, tous les hommes juifs âgés de 13 à 59 ans sont contraints de s'inscrire pour le travail forcé. 121 265 personnes sont enregistrées en quelques semaines.

Les Allemands ne paieront jamais ces travailleurs. C'est la communauté juive elle-même qui les rémunère (3 zlotys par jour). Fin 1939, 28 camps de travail sont installés dans la région marécageuse de Lublin, et 14 dans la zone de la capitale. À l'été 1940, 107 000 Juifs de Varsovie travaillent pour les Allemands comme des quasi esclaves. Par ailleurs, les patrons allemands se voient proposer d'ouvrir des ateliers dans le ghetto pour les faire profiter d'une main-d'œuvre quasi gratuite.

C'est ainsi que vont prospérer les ateliers Toebbens, qui emploient début 1943 près de 15 000 ouvriers, les ateliers Schultz, et les ateliers de brosserie. Convaincus qu'une place de travail vaut sauf-conduit, les captifs sont totalement soumis. Après la « grande déportation », les patrons se contentent de fournir quotidiennement au travailleur 500 grammes de pain et deux litres de soupe, et de verser 5 zlotys par jour et par tête à la SS, « propriétaire » de la main-d'œuvre.

### **La vie dans le ghetto**

Dans tous les témoignages reviennent les mêmes images relatives aux trottoirs bondés et à l'entassement dans des voies étroites privées de toute végétation. Épuisés par la faim, nombre de reclus restent prostrés dans leur lit alors que le gel couvre les murs des appartements. Le nombre de suicides augmente comme le note Czerniakow le 10 octobre 1940.

**En février 1942**, 10 à 15 % de la population de chaque immeuble sont constitués d'enfants auxquels manquent l'un ou leurs deux parents. Errant de rue en rue, de nombreux orphelins meurent de faim et de froid. À partir du printemps 1941, on ne voit plus d'enfants de moins de deux ans dans le ghetto. Parce que les Allemands interdisent aux Juifs toute forme d'enseignement, les enseignants du ghetto mettent en place des cours clandestins.

**Plus de 25 000 enfants** sont pris en charge par des institutions diverses qui dispensent leur enseignement dans des centres de réfugiés ou dans des cantines populaires. Mais comment enseigner à des enfants affamés, exténués, et terrorisés ? Peu ou pas rétribués, les enseignants souffrent aussi de la faim et de maladies. Autorisée ou défendue, l'activité culturelle du ghetto, telle une forme de résistance à l'oppression, demeure intense.

La guerre a mis au chômage des centaines de musiciens, d'acteurs et de peintres. Nombre d'entre eux se produisent alors dans des soirées organisées dans des domiciles privés, dans des cafés et dans des restaurants. Cinq théâtres restent ouverts. Les partis politiques juifs participent également à cette vie culturelle et poursuivent souterrainement leurs activités. C'est en priorité parmi eux que vont se recruter les combattants de l'Organisation juive de combat (créeée en juillet 1942).

Apparue au début de 1940, la presse clandestine est le miroir de cette vie politique souterraine. Au

printemps 1942, 47 titres différents ont été recensés. Chaque feuille, imprimée de façon artisanale, souvent la nuit dans les cantines populaires, est lue au moins par 20 personnes.

### L'entraide

Continuer à se tenir debout dans de telles conditions participe d'un esprit de résistance qui estime encore possible de sauver la majorité des reclus. La clandestinité juge prioritaire cette résistance civile et défensive qui se développe par le biais des comités d'immeubles, des cercles de femmes et de jeunes, des associations de secours aux orphelins ou aux réfugiés.

Gérée avant guerre par la *kehillah* (la communauté), l'aide sociale est désormais centralisée par le ZSS (en allemand, JSS pour *Jüdische Soziale Selbsthilfe*). Elle est nourrie par les fonds de l'étranger et concentre son activité sur l'organisation des soupes populaires fréquentées au printemps 1941 par 65 % de la population. En janvier 1942, ces cantines distribuent, un jour sur deux seulement, 70 000 repas à midi.

Entre septembre 1939 et juillet 1942, 100 000 personnes auraient survécu grâce à l'aide des travailleurs sociaux. Avec l'effondrement des autorités constituées, la population se prend spontanément en charge sous la forme des comités d'immeubles. À l'initiative d'**Emmanuel Ringelblum**, qui dirige le service social du ZSS, les comités d'immeubles sont transformés en cellules d'auto assistance (2 000 en septembre 1940, à peine 1 100 en janvier 1942). Elles financent les cantines populaires, collectent des vêtements et de l'argent, fournissent une aide médicale et un refuge. Dans une société juive privée de ses instances d'avant guerre, les comités entreprennent également de mettre sur pied une vie communautaire.

### Les archives du ghetto de Varsovie

Dès les premières semaines de l'occupation **Emanuel Ringelblum** – historien, responsable de la section polonaise de l'*American Jewish Joint Distribution Committee (Joint)* avant la guerre et secrétaire de la commission de coordination des organisations sociales juives de Varsovie – entreprend de collecter des documents.

Il constitue dès le 22 novembre 1940, un groupe d'une douzaine de personnes, sous le nom yiddish d'*Oyneg Shabbes* (Joie du shabbat), qui se fixent pour objectif d'élaborer une histoire des Juifs de Pologne durant la guerre. Dans la plus stricte clandestinité, une vaste documentation sur la situation à Varsovie et au sein des autres ghettos en Pologne est peu à peu constituée. Des enquêtes sont menées sur l'aggravation de la situation économique, les effets de la faim ou sur le développement du typhus.

Des listes des déportés et des travailleurs forcés sont établies et des témoignages en provenance des différents ghettos de Pologne sont recueillis. Outre la compilation de l'ensemble de la presse clandestine juive, *Oyneg Shabbes* assure la préservation de textes littéraires, ainsi que d'œuvres d'art témoignant de l'intense activité intellectuelle et culturelle au sein du ghetto.

**Le 3 août 1942**, les documents rangés dans dix boîtes en métal, sont placés dans un réduit aménagé dans les caves d'un bâtiment au 68 rue Nowolipki. À la fin du mois de février 1943, la deuxième partie des archives est placée dans deux bidons de lait et également enfouie dans les sous-sols du 68 rue Nowolipki. La troisième et dernière partie des archives est cachée juste avant le soulèvement du 19 avril 1943, sous l'immeuble du 34 rue Swietojerska.

Seules deux des trois parties enfouies de l'archive sont retrouvées après la guerre dans les ruines du ghetto. L'ensemble des archives est conservé au *Zydowski Instytut Historyczny* (Institut historique juif de Varsovie), dont elles forment l'essentiel des collections. Le Comité international consultatif de l'UNESCO a reconnu leur portée universelle, l'inscrivant au Registre de la « Mémoire du monde » en 1999.

### La faim et la mortalité

**La faim est le vrai maître du ghetto.** Gradué par l'autorité allemande, ce processus d'affamement

est programmé pour briser toute résistance. Cette souffrance, quotidienne, concerne plus de la moitié d'une population à laquelle elle ôte toute velléité de révolte en réduisant chacun à un état d'extrême misère, physiologique et psychique.

En 1941, selon des sources polonaises, la ration quotidienne est de 2 613 calories pour un Allemand de Varsovie, 699 calories pour un Polonais, et 184 calories pour un Juif (15 % du minimum vital). Beaucoup déambulent dans des rues grouillantes de monde dans l'unique souci de se procurer de la nourriture. Bientôt apparaissent dans les rues les premiers morts d'inanition. Pour arracher un morceau de pain, les agressions sont monnaie courante. Les colis pallient partiellement le manque de nourriture au moins jusqu'au 22 juin 1941.

Mais les Allemands mettent en place une politique de confiscation sous les prétextes les plus divers. La famine joue un rôle capital lors des déportations de l'été 1942. Les Allemands cessent alors de fournir au ghetto les rations habituelles. Affamée au sens premier du terme, la population n'offre plus la moindre résistance.

Le service de santé du Conseil juif, créé en janvier 1940, gère six centres de santé et deux hôpitaux qui sont en réalité des mouroirs : peu de médicaments et des rations de famine qui entraînent des œdèmes de la faim. Deux à trois patients par lit. 43 000 personnes (10 % de la population) qui succombent au cours de la seule année 1941. L'épidémie de typhus explose au printemps 1941 pour atteindre son plus haut niveau à l'automne suivant.

Le nombre de malades oscille entre 50 000 et 100 000 personnes. Les mesures de prévention sont rendues vaines par l'absence d'hygiène et l'état de dénutrition. Au début de 1942, le ghetto enregistre 1 naissance pour 45 décès.

### **La terreur organisée avant les déportations**

Afin de briser toute velléité de résistance, l'occupant pratique dès les premiers jours une politique de terreur. **Humiliation répétée et violence gratuite** : il faut se soumettre aux « exercices de gymnastique » dans la rue, une brique au bout de chaque bras, se laver les mains dans le caniveau et nettoyer les latrines à mains nues.

**Le port du brassard** donne lieu à des extorsions de fonds : des soldats allemands se présentent au siège du Conseil en escortant des Juifs sans brassard dont ils demandent le « rachat ». Alors qu'en janvier 1941, une sortie du ghetto est passible d'une amende de 1 000 zlotys (et/ou de trois mois de prison), en octobre 1941, la sanction se transforme en peine de mort.

**Les premières exécutions**, le 17 novembre, plongent les reclus du ghetto en état de choc. La peur pénètre l'intimité, et paralyse l'autodéfense d'une communauté qui, en dépit des clichés sur la « passivité juive », avait depuis longtemps pris l'habitude de rendre les coups à ses agresseurs. Outre les otages fusillés et la prison de Pawiak, la terreur prend également la forme d'une violence gratuite qui s'abat, impromptue, sur la rue juive : en mai 1942 par exemple, les Allemands rassemblent au cimetière, pour les filmer, des Juifs qu'ils forcent à danser autour de cadavres nus.

À partir du printemps 1942, les SS entrent chaque nuit dans le ghetto pour y assassiner leurs victimes qu'elles laissent baignant dans une mare de sang.

### **La déportation (22 juillet 1942-21 septembre 1942)**

Commencée le 22 juillet 1942, la « grande déportation » conduit au camp d'extermination construit à Treblinka, un village situé à 120 km au nord-est de Varsovie, plus de 280 000 Juifs pour y être assassinés dans des chambres à gaz. Elle s'inscrit dans le cadre de l'**Aktion Reinhardt** initiée début 1942 avec la construction des centres de mise à mort de **Belzec**, **de Sobibor** et **de Treblinka**.

Dans la matinée du 22 juillet 1942, le major SS **Höfle**, responsable des déportations dans le Gouvernement général, informe **Czerniakow**, chef du *Judenrat*, de la « réinstallation » de la plus grande partie de la population « vers l'Est ». Il exige le départ de 6 000 personnes le jour même à 16 heures, et autant au moins chacun des jours suivants. Le lendemain, Czerniakow se suicide.

**Du 22 au 30 juillet 1942**, les SS supervisent les arrestations et les déportations en laissant à la police juive le gros du travail. Les rues sont bloquées dès l'aube, les immeubles encerclés et fouillés, les appartements inspectés dans les moindres recoins, 2 000 chiens policiers à l'appui. Les enfants des orphelinats sont envoyés parmi les premiers à la mort. La terreur est générale.

**Du 6 au 10 septembre** en particulier, la population est regroupée dans un quadrilatère restreint (l'épisode est connu sous le nom de « chaudron ») d'où par contingents entiers, elle est amenée à l'*Umschlagplatz*, lieu de formation des convois pour Treblinka. L'*Aktion* prend fin le 12 septembre. Elle rebondit une journée encore, le 21, jour de *Kippour*, quand les policiers juifs et leurs familles sont déportés à leur tour.

Selon les diverses estimations, 265 000 à 310 000 Juifs ont été gazés à Treblinka en 8 semaines. Après les déportations, il reste officiellement dans le ghetto 36 000 personnes dont les membres du *Judenrat*, et les travailleurs des ateliers Toebbens, Schultz et de brosserie. 20 000 à 25 000 clandestins se terrent dans des caches de toutes sortes. Une ville souterraine est creusée qui deviendra, en avril 1943, un tombeau.

### Prélude à l'insurrection

Lorsque des informations sur la situation extérieure parviennent dans le ghetto à l'été et l'automne 1941, en particulier sur le centre de mise à mort de Chelmno, l'idée selon laquelle les massacres à l'Est ne seraient qu'une vengeance contre l'URSS s'effondre.

En mars 1942, la nouvelle de l'**extermination des Juifs de Lublin** impose au sein de la jeunesse juive la nécessité de la lutte armée. Les mouvements sionistes proposent, les premiers, de mettre sur pied une organisation commune de résistance. En mars 1942, un « Bloc antifasciste » est mis sur pied. Mais en juin 1942, la Gestapo arrête le réseau tout entier.

Sur ces ruines, et au milieu des déportations, l'**Organisation juive de combat** (OJC, en polonais, *Zydowska Organizacja Bojowa*) est fondée le 28 juillet 1942. Constitué à la mi-novembre 1942, le Comité national juif en est la représentation politique. L'OJC entre en contact du côté aryen de Varsovie avec l'*Armia Krajowa* (l'Armée de l'intérieur, issue de la résistance polonaise) pour obtenir des armes, mais celle-ci ne leur fait parvenir que quelques pistolets.

À la suite de la **visite de Himmler** (9 janvier 1943), un millier d'hommes encerclent le ghetto, le 18 janvier au matin. Les Juifs ne se rendent plus mais se cachent : la rupture est nette par rapport à l'été précédent et contribue peut-être au bilan un peu moins meurtrier de ces 4 jours de rafles (6 500 personnes arrêtées et déportées). La véritable rupture, toutefois, se situe davantage dans le premier engagement armé qui oppose la résistance juive (40 membres de l'OJC munis de 4 revolvers) aux Allemands et à leurs auxiliaires : pour symbolique, il ouvre la voie à la révolte d'avril 1943.

### L'insurrection (19 avril – 16 mai 1943)

L'entrée des Allemands dans le ghetto le **19 avril 1943** ne surprend ni la résistance juive ni le reste de la population. Dans la nuit du 18 au 19 avril, l'Organisation juive de combat déclenche l'alerte.

Les premières unités SS pénètrent à l'aube du 19, mais elles sont repoussées par les insurgés. Le commandant allemand est relevé de ses fonctions et le général SS **Jürgen Stroop** lui succède le 20 avril. La résistance juive ne compte pas plus de 750 combattants. **Les Allemands alignent 830 SS** auxquels s'ajoutent des effectifs de police et de nombreux auxiliaires ukrainiens et baltes.

Au plus fort des combats, ils déploient plus de **2 000 hommes lourdement armés**, bénéficiant du soutien de l'artillerie, des blindés et de l'aviation. En face, chaque combattant de la résistance juive dispose d'un revolver, de dix à quinze balles et de 4 à 5 grenades à main. Les pertes juives sont lourdes dès le 19 au soir, mais les Allemands, pour la première fois, ont reculé. Informé, **Himmler donne l'ordre de liquider le ghetto**.

Dès lors, Stroop a carte blanche. Maison par maison, chacun des 24 secteurs est systématiquement incendié puis rasé au bulldozer. Malgré l'aide ponctuelle de la résistance polonaise, le combat est

inégal. Les Allemands ne s'aventurent plus dans les rues du ghetto avant d'avoir usé des gaz asphyxiants, du feu et de la dynamite. 631 bunkers sont détruits par les flammes.

Les occupants sont enterrés vivants, asphyxiés et carbonisés. Entre le 19 avril et le 16 mai 1943, les Allemands comptent 16 tués et 85 blessés. Le 8 mai, le poste de commandement de la résistance juive, rue Mila, est anéanti. Il n'y a pas un survivant pour raconter comment sont morts les chefs de l'insurrection. Le 11 mai, les organisations juives de Pologne lancent un dernier SOS qui se conclut par ces mots : « Le monde de la liberté et de la justice reste silencieux et ne fait rien ! » Le 16 mai 1943, après avoir fait dynamiter la grande synagogue, Stroop câble à Himmler : « Il n'y a plus de quartier juif à Varsovie. »

### **Le ghetto en ruine**

**Plus de 7 000 Juifs furent tués pendant la liquidation du ghetto.** 7 000 furent assassinés à Treblinka et 42 000 autres furent déportés vers des camps de concentration et de travail forcé du district de Lublin. Seuls 80 combattants du ghetto survécurent et certains d'entre eux trouvèrent la mort lors de l'insurrection de Varsovie de l'été 1944.

**En juillet 1943**, les Allemands installent un petit camp de concentration où ils transfèrent 3 000 Juifs d'Auschwitz afin de récupérer ce qui peut l'être et déblayer les ruines. Il ne doit rien rester du ghetto de Varsovie et du judaïsme polonais

### **Etude de cas : le centre de mise à mort de Belzec (1941-1943)**

#### **Un premier camp de travail**

Belzec est situé le long de la ligne de chemin de fer Lublin-Lvov, dans le sud-est de la Pologne, à la frontière actuelle entre la Pologne et l'Ukraine. Durant la Seconde Guerre mondiale, cette petite ville est intégrée dans la zone du Gouvernement général de Pologne.

Elle dépend, durant l'occupation allemande, **du district de Lublin** qui compte de nombreuses communautés juives. Les Allemands y créent un camp de travail en 1940, où les Juifs sont contraints d'édifier des fortifications et des fosses antichar, le long du fleuve Bug. Celui-ci marque la démarcation entre les portions de la Pologne respectivement occupées par les Allemands et par les Soviétiques. Ce camp de travail est démantelé à la fin de 1940.

Le site est réutilisé un an plus tard dans le cadre de l'*Aktion Reinhardt* pour accueillir un centre de mise à mort, modèle à partir duquel sont conçus et construits les camps de **Sobibor** et **Treblinka**.

#### **Le fonctionnement du centre de mise à mort**

**En novembre 1941**, les Allemands lancent la construction d'un centre de mise à mort, à moins de 500 mètres de la gare de Belzec, une petite déviation de la voie ferrée reliant le camp et la gare. Placé sous le commandement du **SS-Sturmbannführer Christian Wirth** – qui avait pris une part déterminante dans la mise en place du programme d'« euthanasie » T4 – le camp, de taille modeste, mesure environ 300 mètres de côté.

De fines branches tressées dans la clôture en fil de fer barbelé et les arbres plantés autour du périmètre servent de camouflage. Il est gardé par une trentaine de SS qui sont assistés par 120 gardes ukrainiens passés le camp de formation de Trawniki. Les Allemands divisent **Belzec** en deux secteurs : dans le camp n° 1, lui-même divisé en deux parties, se trouvent d'une part les bâtiments administratifs et le baraquement réservé aux gardes ukrainiens et d'autre part la zone de réception des déportés qui comprend des entrepôts (servant à stocker les effets personnels des Juifs assassinés) et les baraquements des prisonniers juifs du *Sonderkommando* – qui va compter jusqu'à un millier d'hommes – chargés d'extraire les corps des chambres à gaz et de trier les objets des déportés.

Le camp n° 2 comprend les chambres à gaz, les fosses communes où sont enterrés les corps des victimes et les bûchers sur lesquels ceux-ci seront plus tard brûlés pour faire disparaître toute trace du massacre. Un chemin fermé de petites dimensions, surnommé par les nazis le *Schlauch* (boyau),

relie le camp n° 1 au camp n° 2.

**Les opérations de gazage à Belzec** commencent à la mi-mars 1942. Des trains de 40 à 60 wagons, avec 80 à 100 personnes entassées par wagon et de 3 à 6 000 personnes par convoi, arrivent à la gare de Belzec. Les wagons sont amenés, vingt par vingt, de la gare dans le camp. Ordre est donné aux victimes de débarquer sur la plate-forme de la zone de réception. Les officiers allemands annoncent aux déportés qu'ils sont arrivés dans un camp de transit, qu'ils doivent remettre tous les objets de valeur qui sont en leur possession et qu'ils vont passer à la douche avant leur transfert vers l'Est.

Les hommes sont brutalement séparés des femmes et des enfants. Tous sont forcés de se déshabiller, les femmes sont tondues et les déportés sont contraints de courir dans le « boyau » qui conduit directement aux chambres à gaz camouflées en douche. Le processus s'enchaîne vite et violemment de manière à ne pas laisser aux victimes le temps de réagir. Une fois les portes des chambres fermées hermétiquement, les gardes de la police auxiliaire démarrent un moteur qui est installé dans une cabane à l'extérieur. Le monoxyde de carbone, produit par le moteur d'un char et acheminé par des tuyaux dans la chambre à gaz, tue lentement toutes les personnes enfermées.

Les membres du *kommando* juif sont contraints de retirer les corps des chambres à gaz et de les faire disparaître. De l'arrivée des wagons à la fin des opérations de triage, l'opération dure environ trois heures. Belzec a connu une première phase d'activité du 17 mars 1942 à la mi-mai 1942 et était alors dotée de trois chambres à gaz en bois de taille relativement petite. A la mi-mai 1942, les SS profitent d'un ralentissement de l'activité du camp pour construire six chambres à gaz en béton ayant la capacité d'assassiner 1 500 personnes à la fois.

### **La destruction des preuves**

**A l'automne 1942**, les Allemands commencent à exhumer les corps des victimes enterrés dans d'immenses fosses communes et à les brûler dans des fours à ciel ouvert faits de traverses de voie ferrée. Ce « nettoyage » s'achève à la fin du printemps 1943, quand tous les cadavres ont été brûlés. Le centre de mise à mort de **Belzec** est définitivement démantelé entre décembre 1942, date de l'arrêt des opérations de gazage et juillet 1943.

Les prisonniers restants, qui ont été assignés comme main d'œuvre du camp, sont soit abattus à Belzec, soit déportés vers le centre de mise à mort de Sobibor et assassinés. Une fois le camp de Belzec démantelé, les Allemands installent un Ukrainien et sa famille dans une ferme et plantent des arbres. L'armée soviétique libère la zone du camp de Belzec à l'été 1944. Seuls deux prisonniers du *Sonderkommando*, Rudolf Reder et Haïm Hirszman, ont survécu à la guerre et ont témoigné devant diverses commissions d'enquête sur les crimes nazis.

### **Bilan**

Entre mars et décembre 1942, entre 500 et 600 000 personnes ont été acheminées à Belzec pour y être assassinées. La plupart des victimes sont des Juifs des ghettos du sud de la Pologne (Lublin, Lvov, Cracovie). Les Allemands déportent aussi à Belzec des Juifs d'Allemagne, d'Autriche, de Bohème-Moravie. Plusieurs centaines de Tsiganes y sont également assassinées.

### **Etude de cas : le complexe d'Auschwitz-Birkenau (1940-1945)**

#### **Auschwitz, camp de concentration et d'extermination**

**Le 27 avril 1940, Himmler** donne l'ordre d'aménager un camp de concentration dans les anciennes casernes de l'artillerie polonaise à **Oswiecim, rebaptisé Auschwitz**. Construit par des Juifs de la ville requis par les nazis, le camp d'Auschwitz reçoit un premier transport de prisonniers polonais, le 14 juin 1940.

**En mars 1941, Auschwitz** s'étend sur 40 km<sup>2</sup> et compte 11 000 prisonniers, majoritairement polonais.

**Le 1er mars 1941**, Himmler en demande l'élargissement à 30 000 prisonniers et décide la

construction d'un second camp pour 100 000 prisonniers de guerre sur le site du village voisin de Brzezinka (Birkenau), distant d'environ trois kilomètres. Mais dans la seconde moitié de l'année 1941, **Himmler** informe les autorités du camp du projet d'extermination en masse des Juifs d'Europe. Birkenau est alors désigné pour être le camp de rassemblement et d'extermination des Juifs d'Europe de l'ouest.

Le site est loin des capitales d'Europe occidentale et l'extermination pourra s'y dérouler discrètement. De plus, il est desservi par un important réseau ferroviaire qui facilitera l'acheminement des convois de déportés.

**Au printemps 1941**, plusieurs *Kommandos* de prisonniers sont constitués en camps satellites dans des fermes pour des travaux agricoles, dans des usines, des fonderies, des mines. Le premier et le plus important de ces camps est celui de **Buna-Monowitz** autour d'une usine de caoutchouc synthétique et d'essence **IG Farben**. Le complexe d'**Auschwitz** constitué de trois camps, le camp principal (Auschwitz I), Birkenau (Auschwitz II) et Monowitz (Auschwitz III), devient le plus vaste et le plus peuplé des camps de l'univers concentrationnaire nazi.

### Les mécanismes de mise à mort

L'efficacité du **Zyklon B**, un produit insecticide, est d'abord testée en septembre 1941 sur 600 prisonniers de guerre soviétiques et 250 détenus polonais. **Rudolf Höss**, le commandant d'Auschwitz, juge le procédé plus sûr que le monoxyde de carbone utilisé dans les camions à gaz. Dans un premier temps, les gazages ont lieu dans la morgue du crématoire I. Par la suite, pour plus de discrétion, les opérations sont transférées à **Birkenau** dans une ferme transformée à cet effet et qui reçoit le nom de bunker n° I.

Les transports de Juifs sont dirigés sur la rampe de déchargement de la gare de marchandises d'Auschwitz puis amenés au bunker. A la descente du train, les déportés doivent laisser sur place tous leurs biens personnels. Les vêtements, chaussures, prothèses, lunettes et autres objets sont récupérés et triés dans un entrepôt appelé « *Kanada* ». Ces effets sont en grande partie récupérés et envoyés en Allemagne pour être distribués à la population civile.

À partir de juillet 1942, la sélection est pratiquée sur chaque transport. Les hommes d'un côté, les femmes avec les enfants de l'autre, répartis en deux colonnes, se dirigent vers les médecins SS qui, d'un geste de la main les envoient à la mort ou au travail. Les vieillards, les malades, les infirmes, les mères avec enfants, les femmes enceintes, les enfants en bas âge et les personnes jugées non nécessaires à l'économie de guerre allemande sont destinés au gazage immédiat. Conduits au bunker en camion ou à pied, au prétexte qu'ils vont subir une désinfection, il leur est demandé de se déshabiller.

Environ 800 personnes entrent en même temps. Une fois la porte verrouillée, les SS introduisent le **Zyklon B** par des orifices prévus à cet effet. L'agonie dure plusieurs dizaines de minutes. Une demi-heure après, les portes s'ouvrent. Les cadavres qui recouvrent la surface de la pièce sont souillés d'excréments et de sang. Un *Kommando* spécial, le *Sonderkommando*, composé de Juifs de différentes nationalités auxquels cette tâche était imposée, doivent retirer les cadavres de la chambre à gaz, arracher les dents en or et enterrer les corps. Les détenus qui ont survécu à la première sélection, en subissent d'autres régulièrement soit au retour du travail, soit durant l'appel, les plus faibles étant à leur tour assassinés.

### Les expériences médicales

Comme dans tous les camps d'extermination et de concentration, les médecins nazis ont d'importantes fonctions à **Auschwitz**. Ils participent à la sélection des Juifs à l'arrivée du convoi et mènent des expériences médicales, en toute liberté, sur les prisonniers.

Fin 1942, le professeur **Carl Clauberg** s'installe à Auschwitz où il effectue des expériences sur la stérilisation avec le **Dr. Horst Schumann** afin de mettre au point une méthode d'anéantissement biologique des peuples honnis par les nazis. **Mengele**, docteur en médecine et en philosophie mène

à partir de mai 1943 des recherches sur les jumeaux et les nains et s'intéresse à d'autres phénomènes tels que la coloration de l'iris de l'œil. Il commence ses expériences dites médicales sur les Tsiganes puis sur les Juifs.

Après un certain nombre d'examens suivis d'une injection de phénol dans le cœur qui tue la victime désignée, il procède notamment à l'analyse comparative des organes. A la demande d'**I.G.**

**Farben** et en particulier de la société **Bayer**, différents produits pharmaceutiques sont testés à Birkenau et à Monowitz. Dans le cadre de ces expériences médicales, le **Dr. Helmut Vetter** inocule le typhus à des détenus pour tester les produits fabriqués par Bayer. Pour les internés sélectionnés, les expériences médicales signifiaient le plus souvent une mort lente et douloureuse.

### **Birkenau, point de convergence des convois de juifs venant de toute l'Europe**

**A l'été 1942**, les SS aménagent une seconde « ferme » à Birkenau pouvant contenir plusieurs centaines de personnes. Fin septembre 1942, les fosses sont réouvertes et les cadavres brûlés afin d'effacer toutes les traces de ces massacres. **En juillet 1942**, l'arrivée massive des Juifs d'Europe et une épidémie de typhus amènent les SS à proposer à la firme « J.A. Topf et Fils » d'Erfurt, la construction de quatre *Krematorium* (associant chambres à gaz, salle de déshabillage et plusieurs fours) qui seront achevés entre mars et juin 1943.

Dans ces installations modernes, il devient possible, en vingt-quatre heures, de brûler près de 4 800 cadavres et de gazer 3 000 personnes en même temps. Les cendres et les débris d'ossements non consumés sont détruits et jetés à la rivière ou utilisés comme engrais. Tandis que les autres centres de mise à mort sont démantelés entre fin 1943 et 1944, à Birkenau l'extermination n'est pas interrompue.

Entre le 15 mai et le 9 juillet 1944, plus de 440 000 Juifs hongrois sont déportés à Auschwitz où la grande majorité est gazée à l'arrivée.

### **L'arrêt des opérations de gazage et l'évacuation du camp**

**Fin novembre 1944**, **Heinrich Himmler** donne l'ordre d'arrêter les opérations de gazage et de démanteler les installations de mise à mort. Face à l'avancée rapide de l'Armée rouge, le camp est évacué dans l'urgence : le 17 janvier 1945, « les marches de la mort » entraînent sur les routes 58 000 prisonniers.

**Le 27 janvier au matin**, les nazis quittent le camp après avoir détruit les crématoires II et III (le 20 janvier) et le crématoire V (le 26 janvier) et incendié les entrepôts du « Kanada ». Les milliers de détenus jetés sur les routes sont contraints de marcher plusieurs jours dans le froid et la neige, sans nourriture, jusqu'à ce qu'ils atteignent Gleiwitz. Ceux qui ne sont pas morts d'épuisement ou qui n'ont pas été abattus sommairement pendant ces marches sont transférés dans les camps de concentration du Reich où beaucoup perdent la vie.

**Au moins 1,3 million de personnes ont été déportées à Auschwitz dont 1,1 million de Juifs.** Parmi ces derniers, près d'un million y ont été assassinés dont 69 000 Juifs de France. La moitié des 400 000 déportés (dont 200 000 Juifs) enregistrés et soumis au régime concentrationnaire sont morts. Les Juifs morts à Auschwitz constituent à eux seuls 90 % de toutes les victimes du camp. Viennent ensuite les Polonais (74 000), les Tsiganes (21 000) et les prisonniers de guerre soviétiques (15 000).

### **Pourquoi les alliés n'ont-ils pas bombardé Auschwitz ?**

**Entre 1941 et 1944**, diverses informations sur l'extermination des Juifs parviennent aux gouvernements alliés. La presse britannique, américaine et palestinienne relaie de nombreuses nouvelles notamment l'assassinat de 30 000 Juifs à Kiev à l'automne 1941. Les organisations juives collectent et transmettent aux Alliés de nombreux faits relatifs à l'assassinat des Juifs d'Europe. Le 8 août 1942, **Gerhart Riegner**, représentant du Congrès juif mondial à Genève, télégraphie à Londres et à Washington que l'Allemagne envisage de massacer plus de quatre millions de Juifs. Par ailleurs, des témoignages émanant de détenus échappés des camps parviennent également entre

les mains des Alliés.

**Dès la fin 1942**, les informations disponibles (dont le télégramme Riegner) constituent un corpus suffisant pour qu'aucun doute ne subsiste sur le sort des Juifs déportés. Au printemps 1944, des groupes de pression humanitaires et confessionnels engagent Londres et Washington à bombarder **Auschwitz-Birkenau** et les voies ferrées d'accès. Alors que l'information remonte au plus haut niveau, **Churchill** suggère de faire appel à l'Armée rouge. John J. McCloy, secrétaire d'Etat adjoint américain à la guerre répond à plusieurs reprises qu'en dépit de la sensibilité des Alliés au problème, l'aviation ne dispose pas des bombardiers nécessaires. Or, les Alliés ont la quasi maîtrise du ciel européen, et, plus encore, le 7 avril 1944, l'aviation américaine photographie les sites d'Auschwitz (dont Monowitz).

Pourtant, les adversaires du projet font valoir que trop de détenus seraient tués dans les bombardements, et que ceux-ci auraient peu d'effet sur le processus d'extermination car il ne faudrait que quelques jours aux Allemands pour relancer les installations. C'est oublier que ces derniers ont mis sept mois pour faire construire les installations du **meurtre de masse à Birkenau**, commandées à Topf et fils en juillet 1942 et livrées en mars 1943.

**En plein massacre des Juifs de Hongrie**, le bombardement de ces installations aurait atténué le bilan de la tragédie. C'est pourquoi, si parmi les raisons du refus des Anglo-saxons, il y a la volonté de ne pas donner prise à la propagande nazie selon laquelle les Alliés faisaient la « guerre des Juifs », il faut aussi tenir compte, au mieux de l'indifférence au sort des Juifs, au pire d'un antisémitisme qui imprègne alors une partie des élites dirigeantes de ces pays.

### **Etude de cas : les camps de personnes déplacées**

**A la fin du mois d'octobre 1945**, un million de personnes déplacées, dont 250 000 Juifs, principalement originaires d'Europe centrale et orientale, sont toujours internées, essentiellement en Allemagne (185 000), en Autriche (45 000) et en Italie (20 000).

Parmi elles, **les rescapés de la Shoah** qui ne souhaitent pas rentrer dans leurs pays d'origine où ils ont subi de dures épreuves. Figurent également ceux qui ont regagné la Pologne mais qui, confrontés à une vague d'antisémitisme, notamment à **Kielce où en juillet 1946**, 41 Juifs sont mis à mort à coups de haches au cours d'un pogrom, renoncent à se réinstaller.

Enfin, certains sont des réfugiés qui avant la deuxième guerre mondiale ont fui leurs pays devant la montée de l'antisémitisme pour se réfugier dans un autre état qui sera plus tard également le théâtre d'un conflit. C'est par exemple le cas des Juifs allemands et autrichiens **réfugiés à Shanghai** avant-guerre qui se trouvent mêlés à la guerre civile chinoise, après la prise du pouvoir par les communistes. Ces derniers ne souhaitent pas retourner dans leurs pays d'origine, alors que les frontières des USA, de la Palestine et des autres pays d'Europe leurs sont fermées.

Selon le rapport d'une commission d'enquête dirigée par **Earl G Harrison**, doyen de la faculté de droit de l'université de Pennsylvanie, remis en août 1945 au **président américain Truman**, les conditions de vie dans ces camps sont difficiles : surpeuplement, mauvais équipement sanitaire et maladresses des militaires qui gardent les D.P. comme des prisonniers.

Psychologiquement, le séjour prolongé de ces rescapés s'apparente à un nouvel emprisonnement derrière les barbelés. Parfois, les Juifs toujours vêtus de leurs tenues rayées côtoient, dans l'enceinte des camps, des nazis et leurs collaborateurs. Ce rapport provoque dans l'opinion publique un débat sur le sort des D.P. et entraîne l'amélioration des conditions de vie dans certains camps. Des efforts sont entrepris pour regrouper les D.P. juifs en zone américaine notamment en Bavière, dans le Würtemberg et dans le nord de la Hesse.

Dans le même temps, le président Truman intervient personnellement en faveur des réfugiés et des orphelins de guerre par une « Directive du 22 décembre 1945 » permettant d'attribuer, en trois ans, 35 515 visas américains à des D.P. dont 28 000 à des Juifs. Par ailleurs, le président américain demande à la Grande-Bretagne d'accueillir 100 000 D.P. en Palestine, mais celle-ci refuse, fidèle au

Livre Blanc de mai 1939 et soucieuse de ne pas s'aliéner les populations arabes.

### Les organismes de secours

Les organismes de secours autorisés à pénétrer dans les camps tentent de soulager les souffrances des internés et de répondre à leur désœuvrement. Il s'agit essentiellement de l'UNRRA, remplacé en décembre 1946 par l'IRO (Organisation Internationale pour les Réfugiés), le CICR (le Comité International de la Croix Rouge), le YMCA (*Young Men Christian Association*).

Le Joint (*American Joint Distribution Committee*) facilite la réinstallation des Juifs dans différents pays, la HIAS (*Hebrew Immigrant Aid Society*) tente d'obtenir des visas pour les USA, l'Agence Juive pour la Palestine; l'ORT (Organisation Reconstruction Travail) installe des ateliers d'apprentissage dans 18 camps de personnes déplacées situés en Allemagne, l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) s'occupe plus particulièrement des enfants, la plupart originaires d'Europe de l'Est.

Dans chacune des zones d'occupation alliée, les D.P. créent des organisations unitaires afin de mieux défendre leurs intérêts. Pour la zone américaine, une conférence des Juifs survivants en Allemagne se tient le **25 juillet 1945** et crée un comité central de défense des D.P., élu tous les ans et dirigé par **Zalman Grinberg**. En zone britannique, un comité provisoire regroupant les organisations de survivants se tient dès avril 1945 à l'initiative de Joseph Rosensaft.

### Une vie juive fleurissante

Une importante vie culturelle se développe progressivement dans les camps de D.P. après des années d'internement et de privation. Dans les seuls camps situés en Allemagne, près d'une centaine de journaux sont publiés, en yiddish et en hébreu, le premier journal yiddish ayant été créé à Buchenwald. Les plus grands camps disposent de leur propre théâtre, le plus connu étant celui de Munich.

Des écoles sont établies pour les quelques enfants survivants et les adultes soucieux d'apprendre. De nombreux camps ont leur propre école talmudique (*Yeshivah*) souvent dirigée par des autorités rabbiniques attachées au camp. Des clubs de sport, en particulier des équipes de football, organisent des tournois. Mariages et naissances sont régulièrement célébrés.

**Le camp de Bergen-Belsen** illustre bien ce renouveau de la vie juive dans les camps de D.P. Au lendemain de la Libération, les internés continuent à mourir dans ce camp ravagé par le typhus. Si la majorité des déportés est rapatriée, Bergen-Belsen devient néanmoins le plus grand camp de D.P. d'Allemagne occidentale, comptant près de 12 000 Juifs.

Établi dans les casernes des S.S., le camp est parmi les mieux équipés des camps de personnes déplacées. Des cours de langue et des ateliers de formation professionnelle sont mis en place à l'attention des plus jeunes. Sous la direction du metteur en scène, **Sami Feder**, lui aussi rescapé des camps, le « Kazel Theater » joue des classiques et surtout des pièces écrites par les détenus eux-mêmes. Cette troupe de théâtre connaît un grand succès et se produit dans d'autres camps de D.P. Au cours des trois années qui suivent la libération du camp, une société multiforme constituée de groupes politiques distincts apparaît, dirigée par un chef élu.

### Le sionisme

Au cours d'une visite dans les camps de D.P., les membres de la commission d'enquête anglo-américaine sur la Palestine découvrent ce que cette terre symbolise pour la plupart des réfugiés juifs. Sur 19 000 personnes interrogées dans le cadre d'un sondage effectué par l'UNRRA en mai 1946, 18 700 d'entre elles répondent par le choix de la Palestine comme pays d'accueil.

Derrière le mot Palestine se profile l'image du foyer retrouvé en opposition à l'errance, le sentiment de sécurité en réponse à l'antisémitisme qu'ils ont enduré. D'ailleurs les mouvements sionistes sont fortement représentés dans les camps de D.P. et une structure de vie communautaire similaire à celle du *kibbutz* est parfois mise en place. Afin de préparer les jeunes à l'émigration en Palestine, des

fermes agricoles sont également créées avec l'aide des autorités d'occupation.

Dans la zone américaine, à la fin de 1946, 42 fermes regroupent 3 500 jeunes. La première d'entre elles, le Kibbutz Buchenwald, est établie en juin 1945.

### **Le régime de Vichy et les Juifs (1940-1944)**

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939 déclenche la Seconde Guerre mondiale. Soutenant son allié, la France s'engage dans le conflit et en sort vaincue : l'offensive des troupes du IIIe Reich en mai 1940 sur le front occidental défait les armées françaises.

**Le 22 juin 1940**, la France vaincue signe une convention d'armistice avec le régime nazi. Ses conditions sont sévères. Elle prévoit notamment l'occupation de plus de la moitié de son territoire, l'annexion de l'Alsace-Moselle et le rattachement du Nord et du Pas-de-Calais au Commandement allemand de Bruxelles. Une ligne de démarcation établit une séparation entre une partie occupée au nord et une zone dite « libre » au sud sous autorité française. La France doit, en outre, livrer tous les ressortissants allemands et autrichiens désignés par le gouvernement du Reich, internés dès septembre 1939.

### **Le régime de Vichy : origines et idéologie**

La IIIe République cesse de fait d'exister **le 10 juillet 1940** avec le vote des pleins pouvoirs au **maréchal Pétain**. La démocratie est remplacée par un régime autoritaire. Faisant figure d'homme providentiel, le chef de « l'Etat français », installé avec le gouvernement à Vichy, bénéficie alors du soutien massif de la population française traumatisée par la débâcle militaire et l'effondrement du pays.

Appelé au gouvernement dès le 18 mai, Pétain avait rapidement exclu le principe de la poursuite des combats, convaincu du caractère inéluctable de la défaite.

**Après l'armistice signé le 22 juin 1940**, les 3/5e du territoire français sont occupés par les troupes allemandes. Une ligne de démarcation est créée entre cette zone occupée et la zone dite libre. L'administration de « l'Etat français », dirigé par le maréchal Pétain et dont le gouvernement siège à Vichy, est présente dans les deux zones.

**Le régime de Vichy** entend mettre en œuvre une « Révolution nationale », devant se traduire par « l'assainissement » politique, social et moral de la nation, à la base d'un ordre nouveau. Substituant la devise « Travail, Famille, Patrie » à la formule républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité », il se fonde sur une idéologie nationaliste, autoritaire, xénophobe et antisémite, rejetant la démocratie parlementaire. Il applique d'emblée une politique d'exclusion à l'égard des individus jugés « nuisibles », au premier rang desquels les Juifs.

### **La politique antisémite des allemands et du gouvernement de Vichy**

### **La politique antisémite des allemands et du gouvernement de Vichy**

**En zone occupée**, les autorités allemandes appliquent une législation antisémite, inspirée par les lois du *Reich*. **L'ordonnance du 27 septembre 1940** énonce les critères d'appartenance à la religion juive et ordonne le recensement des personnes considérées comme telles. Il leur est interdit de quitter cette zone. Le processus de spoliation des entreprises et commerces juifs s'engage également. Tout commerce, dont le propriétaire ou le détenteur est considéré juif, doit être désigné comme « entreprise juive » par une affiche spéciale rédigé en allemand et en français. La législation antijuive mise en place entre 1940 et 1942 est le fait des Allemands pour la seule zone occupée alors que les « lois » de Vichy concernent l'ensemble du territoire.

**Le gouvernement de Vichy**, avec à sa tête **Pierre Laval**, promulgue ainsi précocement une suite de lois et de décrets à leur encontre, applicable en zone occupée comme en zone dite « libre ». Durant cette période, on comptera plus de 200 textes législatifs, qu'il s'agisse d'ordonnances allemandes, de décrets ou de lois.

**Le 22 juillet 1940**, le gouvernement de Vichy promulgue un décret-loi portant sur la révision des naturalisations établies depuis 1927 : 15 000 personnes perdent la nationalité française, dont environ 8 000 Juifs, et deviennent apatrides. Dans le même temps, le décret Marchandieu réprimant l'antisémitisme dans la presse est abrogé.

De sa propre initiative, et sans pression nazie, l'État français adopte **le 3 octobre** une loi portant « statut des Juifs » et concernant les deux zones. « Est considéré comme Juif, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands parents de la même race si son conjoint lui-même est Juif. » Certains secteurs d'activité leur sont désormais interdits : la fonction publique, la presse et le cinéma notamment. Cette liste ne cessera de s'élargir décret après décret.

**Le 4 octobre**, c'est la loi sur « les ressortissants étrangers de race juive ». Ils sont 40 000 à être internés dans « des camps spéciaux » (Gurs, Rivesaltes, etc.) où règnent la faim, le froid et les maladies. Les Juifs d'Algérie, sont privés de la nationalité française, acquise depuis **le décret Crémieux** en 1871 : le 7 octobre 1940, ils deviennent des « indigènes des départements de l'Algérie ». Le 2 juin 1941, l'État français ordonne un recensement sur tout le territoire et promulgue un deuxième statut des Juifs. Les fichiers constitués serviront aux arrestations.

### **La collaboration franco-allemande contre les juifs**

Lors de la rencontre entre **Hitler** et **Pétain** à Montoire, **le 24 octobre 1940**, le principe d'une collaboration d'État entre la France et l'Allemagne dans les domaines économiques, militaires et répressifs est institué. À cette période, malgré la germanophobie d'une majorité de la population, la collaboration est surtout entreprise à l'initiative de Vichy. La coordination des appareils répressifs français et allemands est facilitée par le maintien de l'administration de Vichy qui entend préserver ses prérogatives sur la plus grande partie du territoire.

Celle-ci recourt de manière systématique à l'internement administratif et établit des fichiers utilisés par la suite pour les arrestations. À la demande des Allemands, un Commissariat général aux questions juives (CGQJ) est créé par le **gouvernement Darlan** le 29 mars 1941. Son rôle est d'élaborer une législation à l'encontre des Juifs et de veiller à son application dans les deux zones (recensement, interdictions professionnelles, « aryancement » des entreprises).

Le 2 juin 1941, tout en ordonnant un recensement sur l'ensemble du territoire, l'État français promulgue un deuxième statut des Juifs, qui élargit les critères d'appartenance à la « race juive » et étend le champ des interdictions professionnelles. Sur une demande allemande, une loi française est adoptée le 29 novembre 1941, créant l'**Union générale des israélites de France** (UGIF), chargée d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics.

### **Les camps d'internement et les premières rafles**

**La loi du 4 octobre 1940** permet l'internement des « ressortissants étrangers de race juive » dans « des camps spéciaux », sur simple décision préfectorale. 40 000 Juifs étrangers sont ainsi internés dans des dizaines de camps, à Gurs (Pyrénées-Atlantiques) ou Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) notamment. Le camp des Milles (Bouches-du-Rhône) devient, à l'automne 1940, un camp de transit pour les internés en instance d'émigration.

Ces camps avaient été créés pour la plupart sous le **gouvernement Daladier**, à l'automne 1939. Il s'agissait alors d'une mesure d'exception à l'égard de milliers d'étrangers jugés alors « indésirables » : réfugiés allemands ou autrichiens considérés comme ressortissants de puissances ennemis, républicains espagnols, combattants des Brigades internationales. Conformément à la convention d'armistice, le IIIe Reich obtient le transfert des internés qu'il réclame. A l'inverse, le 23 octobre 1940, le Reich déporte par familles entières plus de 6 000 Juifs allemands de la Sarre, du Bade-Wurtemberg et du Palatinat vers la zone sud, que Vichy interne directement à Gurs.

À Paris, en liaison étroite avec l'administration française, les autorités allemandes procèdent aux premières arrestations. Le 14 mai 1941, 3 710 hommes sont convoqués dans des commissariats où ils sont arrêtés pour être transférés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret).

C'est la rafle dite du « billet vert » du nom du document envoyé par les autorités aux personnes visées par les arrestations.

**Le 20 août suivant**, plus de 4 000 autres sont conduits à la cité de la Muette, à Drancy, camp d'internement ouvert à cette occasion. Ce sont surtout des Juifs étrangers bien qu'il y ait aussi parmi eux des Français. Le 12 décembre, 743 hommes, des notables essentiellement, sont arrêtés et enfermés au camp de Compiègne-Royallieu (Oise). Ce camp sera par la suite le lieu de rassemblement et de transit des déportés politiques, celui de Drancy le devenant pour les Juifs.

Ces lieux d'internement se multiplient sous Vichy qui les placent au cœur de sa politique d'exclusion. Les conditions d'existence se révèlent difficiles (épidémies, cachexie...) ; il règne dans ces camps insalubres une mortalité conséquente. Environ 3 000 Juifs, en particulier des personnes âgées et des enfants en bas âge, y meurent entre 1939 et 1944. Pour venir en aide à la population internée, des œuvres caritatives non juives (la CIMADE, le YMCA, les Quakers, etc.) et juives (l'OSE, la HICEM...) créent des structures d'assistance sur le plan alimentaire, sanitaire, culturel et juridique.

### **Le vol des biens juifs**

Comme dans tous les pays qu'elle occupe, l'Allemagne procède à l'« aryanisation » des biens des Juifs de France, tant pour réduire à néant leur « influence économique » que pour piller un pays vaincu. Face à la concurrence que lui livrent les Allemands dans le domaine des spoliations, le gouvernement de Vichy décide de garder la haute main sur l'aryanisation pour des raisons politiques et économiques. Il s'efforce alors de noyer la législation allemande dans une législation française encore plus rigoureuse. Les Juifs sont dépossédés de tous leurs biens mobiliers et immobiliers, entreprises, comptes en banque, ces pertes les fragilisant grandement. Il s'agit pour Vichy de transférer les biens appartenant aux Juifs directement dans les caisses de l'Etat. L'« aryanisation », orchestrée par le CGQJ, est rendue possible par la mobilisation de milliers de fonctionnaires et par l'opportunisme de nombreux Français intéressés par l'acquisition de biens à bas prix et par la rémunération qui accompagne la fonction d'administrateur provisoire dont le rôle est de liquider ou de vendre les entreprises.

Parallèlement au « vol légal » orchestré par Vichy, les Allemands – et plus précisément l'*Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg* (ERR) – pillent les œuvres d'art appartenant à des collectionneurs et des galeristes juifs. Les fonds de plusieurs bibliothèques d'institutions juives (l'Alliance israélite universelle, l'école rabbinique ou la Fédération des sociétés juives de France) sont également pillés. Autre forme du vol : le pillage systématique par les Allemands, hors de tout contrôle de Vichy, des appartements des Juifs internés ou ayant quitté la zone occupée.

### **Le tournant de l'été 1942**

#### **Le tournant de l'été 1942**

**L'année 1942** marque le début de la mise en œuvre de la « Solution finale » à l'échelle européenne. Le 27 mars, un premier convoi de déportés juifs quitte la France pour Auschwitz. Soixante-treize autres suivront, la plupart pour cette même destination.

Au cours de cette année 1942, les persécutions s'intensifient : en juin, en zone occupée, les Allemands obligent les Juifs à porter l'étoile jaune. L'accès à la plupart des lieux publics leur est interdit. L'exclusion se renforce. **Reinhard Heydrich** se rend à Paris le 5 mai 1942 afin d'installer le général SS, **Karl Oberg**, comme chef de la SS et de la police en France et pour lancer la préparation des déportations massives. **Adolf Eichmann**, le chef de la section antijuive du RSHA, se déplace à son tour le 30 juin.

Début juin, Oberg entame des négociations avec les autorités françaises sur l'organisation et les conditions de mise en œuvre de l'arrestation, du transfert et de la déportation des Juifs de France, négociations qui aboutissent le 2 juillet 1942 à la signature d'un accord officiel avec **René Bousquet**, secrétaire d'Etat à la Police de Vichy représentant le gouvernement. L'accord valide la

participation des forces de l'ordre françaises aux arrestations de Juifs, fixe le nombre de Juifs à arrêter et à livrer ainsi que les critères d'arrestation, et acte le transfert de Juifs depuis la zone sud, alors non occupée, en vue de leur déportation.

Réclamée par l'occupant et menée exclusivement par la police française, **la rafle des 16 et 17 juillet 1942**, dite rafle du *Vel' d'Hiv'*, marque un tournant décisif dans l'application de la « Solution finale de la question juive » en France. Pour la première fois, les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. Cette rafle visant essentiellement les Juifs étrangers se solde par l'arrestation, à Paris et en banlieue, de 12 884 personnes dont 4 051 enfants de 2 à 16 ans.

Environ 3 000 d'entre eux, de nationalité française car nés en France, sont séparés de force de leurs parents. Les autorités de Vichy obtiennent de Berlin qu'ils soient également déportés. Les victimes de cette rafle sont transférées dans les camps du Loiret ou directement à Drancy, camp de transit d'où partent les convois à destination d'Auschwitz-Birkenau.

Les mois suivants, d'autres arrestations ont lieu en zone occupée, notamment parmi les Juifs incorporés dans les groupements de travailleurs étrangers (GTE).

Au cours de l'été, le gouvernement de Vichy, soucieux d'atteindre le quota de Juifs à déporter, fixé lors des négociations, livre aux Allemands des milliers de Juifs étrangers jusqu'alors internés dans les camps de la zone libre. Dans les principales villes de cette zone, il organise par ailleurs une grande rafle entre le 26 et le 30 août.

Cependant, les persécutions et les arrestations émeuvent une partie de la population dont la grande majorité était restée jusqu'à alors indifférente ou passive. Quelques hautes personnalités de l'Eglise catholique ou réformée protestent publiquement. L'État français ralentit alors sa collaboration policière avec l'occupant. Des actions clandestines de sauvetage, notamment celui des enfants, se multiplient. Ces actes de résistance civile sont l'œuvre de Juifs et de non-Juifs.

### **L'aide aux juifs et la résistance juive en France**

En effet, en France, les grandes rafles de l'été 1942 – qui concernent pour la première fois des familles entières – suscitent une réaction indignée dans une partie de l'opinion publique, jusqu'alors peu sensible aux persécutions commises contre les Juifs. Une partie de l'épiscopat français, plus particulièrement en zone libre, se manifeste. De hautes personnalités comme **Mgr Saliège**, archevêque de Toulouse, **Mgr Théas**, évêque de Montauban, **Mgr Delay**, évêque de Marseille, **le cardinal Gerlier**, archevêque de Lyon, ou le pasteur **Marc Boegner**, protestent contre l'arrestation, les mauvais traitements et la remise des Juifs à l'occupant. Des institutions religieuses, des couvents, participent à l'accueil sous de fausses identités d'enfants, notamment ceux dont les parents étrangers sont enfermés dans les camps d'internement ou sont déjà déportés. Dans le milieu rural, des initiatives individuelles et spontanées se manifestent également. Ces interventions et la désapprobation d'une fraction de la population ont un réel impact sur l'opinion publique.

Mais surtout, les Juifs prennent en charge leur propre sauvetage à travers les actions conduites par des organisations juives comme **l'Œuvre de secours aux enfants**, parfois appuyées par des organisations non juives, pour la plupart caritatives et religieuses. Cette Résistance a revêtu divers aspects selon les circonstances et les lieux. Le rôle des femmes, souvent jeunes, est exemplaire, notamment dans le sauvetage des enfants qu'elles ont cachés ou fait passer en Suisse. La conjonction de toutes ces actions, juives et non juives, contribue grandement à la survie des trois quarts des Juifs de France ; un phénomène favorisé aussi par la géographie du territoire et les conditions de l'occupation du pays.

Par ailleurs, de nombreux Juifs de France s'engagent contre l'occupant au sein de la **Résistance intérieure** ou extérieure, suscitant également la création de mouvements juifs spécifiques comme **l'Organisation juive de Combat** ou **l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide** qui regroupe les organisations juives communistes. L'engagement des Juifs en résistance prend ainsi de multiples formes : poursuite du combat à Londres aux côtés du Général de Gaulle, lutte armée en métropole au sein de mouvements et de réseaux juifs ou non-juifs (Franc-Tireur, Libération,

Combat, etc.), engagement dans les troupes de la France libre...

## De l'invasion de la zone Sud à la libération

**Le 11 novembre 1942**, la zone sud est envahie par les Allemands et les Italiens. La zone italienne, dans le sud-est de la France, constitue alors un refuge pour les Juifs mais, suite à l'armistice signé en septembre 1943 par l'Italie avec les Alliés, l'intégralité du territoire est occupée par les Allemands. Même si les forces de l'ordre françaises demeurent impliquées, le régime de Vichy se montre plus réticent dans sa collaboration en la matière. Les troupes du IIIe Reich se chargent le plus souvent des arrestations, appuyées par la Milice.

Les persécutions, les arrestations et les déportations se poursuivent jusqu'à la Libération, frappant désormais l'ensemble des Juifs. **Le 6 avril 1944**, quarante-quatre enfants et leurs éducateurs sont rafélés à Izieu (Ain) par **Klaus Barbie**, l'un des chefs de la Gestapo à Lyon. En juillet de la même année, **Aloïs Brunner**, alors commandant du camp de Drancy, fait arrêter en banlieue parisienne plus de 230 enfants et adolescents qui sont déportés le 31 juillet, moins d'un mois avant la libération de la capitale.

De nombreux Juifs sont par ailleurs arrêtés voire assassinés par la Milice, comme à Rillieux-la-Pape près de Lyon, où **Paul Touvier**, son responsable local, fait exécuter sommairement sept otages le 29 juin 1944. Dans les derniers jours de l'Occupation, ils sont encore plusieurs centaines à être massacrées en divers lieux, dont des personnalités comme Jean Zay ou **Georges Mandel**. 76 000 Juifs – dont 11 000 enfants – ont été déportés de France. Environ 2 500 sont revenus, soit 3 %.

## Etude de cas : le camp de Drancy (1941-1944)

### Les origines et la création du camp

Situé dans la banlieue est de Paris, à 4 kilomètres de la capitale, Drancy est une ville plutôt ouvrière. Elle possède un ensemble d'habitations dénommé Cité de la Muette et composé d'une longue bâtie de quatre étages en forme de U flanquée de cinq tours. Conçu en 1932, elle est encore inachevée lorsque la guerre commence.

Occupés par les troupes allemandes en juin 1940, les lieux servent de camp d'internement pour des prisonniers de guerre et des civils étrangers. C'est sous leur impulsion que la Préfecture de police y crée le 20 août 1941 un camp destiné aux Juifs. 4 230 hommes dont 1 500 Français, rafélés à Paris entre le 20 et le 25 août, sont les premiers internés juifs du camp de Drancy.

Le camp est cerné d'une double rangée de barbelés séparés par un chemin de ronde, le tout précédé d'une cour intérieure en mâchefer. Une douzaine d'escaliers desservent les étages. Les W-C sont situés dans un bâtiment en briques plates et rouges qui ferme le fer à cheval. Hauts de quatre étages, les bâtiments entourent une cour d'environ 200 mètres de long et 40 mètres de large. Des miradors de surveillance se dressent aux quatre coins du camp. Placé sous la responsabilité du Préfet de police, Drancy a initialement pour chef un commissaire de police. La surveillance est assurée par la gendarmerie et les services de ravitaillement de la Seine.

### Des débuts difficiles

Les premiers mois sont les plus difficiles. Couchés sur des planches ou à même le ciment, sans paillasse ni couverture, les Juifs internés sont parqués à 50 ou 60 par chambrée, après avoir été dépouillés de leurs papiers d'identité, de leurs cartes d'alimentation et de toute somme d'argent supérieure à 50 francs. En guise d'alimentation, ils reçoivent chaque jour 250 grammes de pain et trois soupes sans légumes, bues dans des récipients de fortune qu'ils partagent à plusieurs. Les colis sont interdits. Toute la vie tourne autour de cette famine qui s'installe dans le camp. Les internés n'ont aucune activité, sauf quelques corvées exigées pour l'entretien du camp.

Les sorties de la chambrée sont réduites à une heure par jour, escalier par escalier. Les plus faibles ne sortent que pour l'appel qui rythme la journée, une ou deux fois par jour. Les conditions sanitaires sont rudimentaires, la dysenterie rôde. Pour se laver, les 5 000 détenus, internés de 1941-

1942, n'ont que 20 robinets à leur disposition. La vermine se multiplie, les internés sont dévorés par les poux et les punaises. Les fenêtres ferment mal et le vent s'engouffre dans les chambrées.

En hiver, le chauffage est nettement insuffisant. Pour tout acte d'indiscipline, un interné est condamné à quelques jours de cachot après avoir eu la tête rasée.

### La vie quotidienne

L'improvisation des premiers temps laisse bientôt place à un début d'organisation. Le service du courrier, les effectifs et l'économat sont pris en charge par les internés. Les douches fonctionnent, les appels ont désormais lieu dans les chambres.

**Le 20 septembre 1941**, la Croix-Rouge est autorisée à installer une permanence dans le camp et à fournir le ravitaillement collectif qui est livré par le comité de la rue Amelot. Des paillasses, des couvertures, des lits superposés arrivent enfin. Les internés ayant été immatriculés par les services de la Police judiciaire, le courrier est autorisé, mais réduit à une seule carte tous les quinze jours.

Une trentaine de décès surviennent cependant entre octobre et novembre 1941. Aussi 750 internés sont libérés sous le contrôle d'une commission de médecins de la Préfecture et de militaires allemands. **En décembre 1941**, certains grands malades sont transférés à l'hôpital Tenon, puis à l'hôpital Rothschild. Le 3 juillet 1942 à 6 heures, tous les malades sont rapatriés à Drancy par la police française. Les colis alimentaires, autorisés depuis le 1er novembre 1941, sont éventrés pour s'assurer qu'ils ne contiennent rien de suspect. Les gendarmes chargés de la fouille en profitent souvent pour confisquer tout ce qu'ils peuvent pour leur propre compte ou pour alimenter le marché noir. Les visites étant interdites, certaines familles tentent d'apercevoir un des leurs en s'approchant du camp.

Des événements tragiques rompent la monotonie de la vie quotidienne. Le **12 décembre 1941**, un détachement allemand avec à sa tête **Theodor Dannecker**, le chef du service des affaires juives auprès de la Gestapo en France, vient chercher 50 Juifs qui sont fusillés comme otages avec d'autres otages non-juifs. Trois cents autres détenus sont transférés à Compiègne pour compléter un convoi de déportés vers l'Est. Entre décembre et mars 1942, plusieurs dizaines de Juifs sont enlevés de Drancy pour être fusillés, le camp étant alors utilisé par les Allemands comme réservoir d'otages. Au début de juin 1942, tous les internés sont contraints de porter l'étoile jaune.

### L'antichambre de la mort

**Le camp devient à partir de mars 1942** le camp de rassemblement et de transit en vue de la déportation de tous les Juifs de France, ce qui lui confère un rôle majeur dans les persécutions antijuives perpétrées en France pendant la Seconde Guerre mondiale. 63 convois sont formés et partent de la **gare du Bourget-Drancy** jusqu'en juillet 1943 puis de la gare de Bobigny. Ils emmènent au total 65 000 personnes vers les camps d'extermination, principalement vers le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Durant les périodes les plus intenses, et notamment dans la deuxième moitié de l'année 1942, deux voire trois convois par semaine sont formés au camp de Drancy. Le camp est alors surpeuplé, les installations sont insuffisantes et les nouveaux arrivants manquent de tout. Au plus fort des rafles, le camp compte environ 7 000 détenus alors que sa capacité théorique est de 5 000 places. Le comble de la détresse est atteint dans la deuxième quinzaine d'août 1942. Arrivent alors à Drancy, en provenance des camps du Loiret, les enfants de 2 à 12 ans qui ont été séparés de leurs parents le mois précédent.

**A partir de l'été 1942**, les départs rythment la vie à Drancy. À partir du 19 juillet 1942, les déportations se succèdent au nombre de trois par semaine. Elles offrent toutes un spectacle désolant. Durant l'été 1942, une atmosphère de terreur permanente règne à Drancy. Les larmes, les crises de nerfs sont fréquentes et l'on assiste à plusieurs suicides par défenestration. La veille du départ d'un convoi, les détenus déportables sont fouillés et dépouillés de tout ce qui peut avoir un prix. Ils sont ensuite enfermés dans les chambres attribuées aux « déportables » (les trois premières cages

d'escalier) jusqu'à l'aube. De là, des autobus viennent les chercher pour les conduire à la gare de Bobigny ou du Bourget où ils sont entassés dans des wagons à bestiaux qui sont ensuite scellés.

**À partir de juin-juillet 1943**, un commando de S.S. autrichiens, avec à sa tête Aloïs Brunner, prend en charge l'administration du camp jusqu'alors confiée à la Préfecture de police – la gendarmerie assure cependant la surveillance générale de 1941 à 1944 – et y institue une administration violente et un renforcement de la discipline tout en procédant à des aménagements matériels. Brunner fait tout ce qu'il peut pour rafler le plus grand nombre de Juifs, jusqu'à charger des internés de convaincre des Juifs de sortir de la clandestinité et de rejoindre Drancy, faute de quoi leur famille internée à Drancy sera déportée immédiatement.

**Le dernier convoi à destination d'Auschwitz part le 31 juillet 1944.** Le 17 août 1944, en pleine débandade de l'armée allemande, Brunner arrive à organiser le départ du dernier convoi dont 39 personnes réussiront à s'échapper avant l'entrée en Allemagne. Le 18 août 1944, 1 467 prisonniers sont libérés après l'arrivée du représentant diplomatique suédois et de membres de la Croix rouge. Plus de 80 000 Juifs auront été détenus à Drancy, entre mai 1941 et août 1944, à 4 kilomètres de Paris.

### **Etude de cas : Les « Justes de France » (1940-1944)**

**Pendant la Seconde guerre mondiale**, en Europe, un certain nombre d'hommes et de femmes non-juifs ont aidé des Juifs en leur fournissant secours, nourriture, vêtements, abris, caches, faux-papiers... En France, c'est notamment à partir des rafles organisées à l'été 1942 dans les deux zones que les gestes de solidarité ou de sauvetage se multiplient. Les personnes ayant fourni de l'aide aux persécutés l'ont fait individuellement ou au sein de réseaux, et étaient de toutes conditions sociales, d'opinions et de religions différentes.

**En 1953**, une loi israélienne qui institue le **Mémorial de Yad Vashem** à Jérusalem, crée le titre de « Juste ». Un alinéa de cette loi prescrit de rendre hommage aux « Justes parmi les Nations qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs en tout désintéressement ». A ce jour, le Mémorial de Yad Vashem a décerné le titre de Juste parmi les Nations à plus de 20 000 personnes en Europe.

En France, **plus de 3 000 personnes ont été honorées**, même si la grande majorité des Justes demeure encore anonyme. Les Justes sont aujourd'hui honorés en France : une allée des Justes leur est dédiée à Paris au Mémorial de la Shoah et une plaque leur rend hommage au Panthéon. Le 16 juillet est la « Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France ». L'action de ces Justes a contribué à ce que les trois-quarts des 333 000 Juifs vivant en France survivent et échappent à la déportation.

### **Le rôle des organisations juives et non juives**

Suite aux premières mesures antijuives, un certain nombre d'organisations juives se consacrent à venir en aide aux Juifs : soutien matériel, aide aux plus démunis et aux internés, création de cantines populaires, de dispensaires médicaux et de maisons pour accueillir des enfants. Parmi ces organisations, on compte l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants), le Comité de la rue Amelot qui apporte une aide matérielle à de nombreux Juifs de Paris, la WIZO (Women International Zionist Organisation), une organisation sioniste féminine internationale, ou encore les EIF (Éclaireurs israélites de France).

En 1941, les autorités allemandes obtiennent du gouvernement de Vichy la création de l'UGIF (censée regrouper toutes les organisations juives existantes). En réalité, un certain nombre d'entre elles vont réussir à conserver leur autonomie et développer une activité clandestine au service des Juifs. A partir de 1942, l'intensification des rafles, des arrestations et des déportations des Juifs constraint les organisations juives à mettre en place des structures dont certaines sont clandestines et à donner momentanément la priorité au sauvetage des enfants (service familial clandestin de la WIZO, la Sixième créée par les EIF, réseau Garel).

Les actions de sauvetage menées par les réseaux juifs bénéficient du soutien logistique

d'organisations non juives, pour la plupart humanitaires ou religieuses, comme la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), une œuvre protestante créée en 1939 pour venir en aide aux populations évacuées des départements frontaliers avec l'Allemagne et qui se spécialise peu à peu dans le sauvetage des Juifs, ou encore l'Amitié chrétienne qui regroupe des catholiques et des protestants, s'inspire des principes de la charité chrétienne et souhaite venir en aide à toutes les victimes du nazisme.

### **L'action des églises constituées**

Au moment de l'arrivée au pouvoir de **Philippe Pétain en juin 1940**, les membres du clergé français se rallient au régime de Vichy et restent silencieux devant la mise à l'écart des Juifs. Cependant au sein de l'Eglise catholique des prêtres, des curés, des moines et des religieuses sont sensibles au sort des Juifs. L'aggravation de la persécution des Juifs au printemps et à l'été 1942 marque un tournant : les membres du haut clergé réagissent à leur tour et protestent publiquement (Monseigneur Saliège à Toulouse, du cardinal Gerlier à Lyon Monseigneur Théas à Montauban). Ces différentes déclarations, faites en 1942, incitent de nombreux chrétiens à passer à l'action en contribuant au sauvetage des Juifs de France.

Dès 1940, certains pasteurs protestants appellent à la résistance morale contre le nazisme. Le pasteur Marc Boegner, président de la Fédération protestante et de l'Eglise réformée de France, joue un rôle central dans la défense des droits des Juifs. En 1942, avec l'introduction du port de l'étoile jaune en zone occupée et les arrestations, les protestations des responsables protestants se multiplient : le 22 septembre, le Conseil national de l'Eglise réformée diffuse un message condamnant les persécutions dont les Juifs sont victimes.

### **Les différentes modalités de l'aide**

L'aide prend des formes variées.

- L'aide aux Juifs commence dans les camps d'internement qui se multiplient à travers la France et dans lesquels les conditions de vie sont dramatiques (manque d'hygiène, nourriture insuffisante, maladies, épidémies, décès). Rapidement, des œuvres humanitaires se mettent au travail pour venir au secours des personnes internées dans ces camps.

- Il peut également s'agir d'aider les Juifs à quitter la France vers la Suisse ou l'Espagne au moyen du passage clandestin des frontières, une solution décisive à l'été 1942 alors que les arrestations de Juifs en zone nord comme en zone sud se multiplient et que l'immigration légale est stoppée.

- La contrefaçon, c'est à dire l'imitation ou la reproduction de documents, est essentielle dans le sauvetage. La réalisation de fausses cartes d'identité permet ainsi à un certain nombre de Juifs de changer de nom ainsi que de faire disparaître le mot « juif » tamponné sur les cartes, donc de circuler plus librement. Les cartes d'alimentation et de ravitaillement sont également nécessaires pour se nourrir et survivre, surtout en période de pénurie. Le clergé délivre de faux certificats de baptême à de nombreux Juifs, en particulier aux enfants.

- Le sauvetage des enfants mobilise rapidement toutes les énergies. Il s'agit de trouver des planques, des faux papiers, d'acheminer les enfants le plus souvent en milieu rural chez des particuliers ou des institutions religieuses pouvant les accueillir, et de créer des filières d'évasion vers la Suisse et l'Espagne. Sur près de 76 000 Juifs déportés de France, plus de 11 000 étaient des enfants. Mais plus de 85 % des enfants juifs de France ont échappé à la déportation notamment grâce au dévouement individuel de nombreux Français.

### **Les acteurs de sauvetage**

On trouve une grande diversité de profils parmi les sauveteurs :

- Si la majorité des fonctionnaires obéissent aux ordres, certains font le choix de protéger les Juifs. Ces actes de désobéissance sont risqués et souvent difficile à entreprendre, mais ils sont très utiles et efficaces dans le sauvetage des Juifs menacés. Préfets, maires, employés municipaux, policiers ou

gendarmes sont d'une grande utilité dans la fabrication de faux papiers et dans la circulation de l'information pour avertir les Juifs du danger (arrestations, rafles...), sabotant ainsi la politique antijuive du régime de Vichy et de l'occupation. Les diplomates et consuls sont également sollicités pour fournir des visas permettant aux Juifs de quitter la France.

- Les paysans sont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée parmi les Justes. Ce nombre s'explique par le fait que les fermes isolées des campagnes ou perchées dans les montagnes fournissent aux fugitifs juifs des abris plus sûrs que ceux situés dans les villes. De plus, les points de passage des frontières françaises ou bien ceux situés sur la ligne de démarcation sont le plus fréquemment situés en zone rurale.

- Malgré leurs petits revenus, d'autres Justes ont également secouru des Juifs en danger : ouvriers, artisans, boulanger, épiciers, cheminots.

### **Les zones de refuge**

Dès 1940 la population juive se replie, expulsée ou de son plein gré, dans un certain nombre de lieux qui deviennent des refuges. Les régions montagneuses sont des lieux propices aux refuges, car difficiles d'accès et où il est plus facile de se dissimuler, comme dans les Cévennes, la Haute-Loire, le Cantal, le Tarn ou les Alpes. Dans le plateau Vivarais-Lignon ou dans la Sarthe, il existe une infrastructure et une tradition d'accueil qui permettent concrètement d'héberger et de recevoir des réfugiés avec l'assentiment de la majorité de la population locale. En terre protestante, une tradition culturelle et religieuse permet de créer cette chaîne de solidarité humaine utile pour l'organisation du sauvetage.

L'occupation de la totalité du territoire français par les Allemands à partir de fin 1942 complique la situation des Juifs. Ils n'ont plus alors que trois possibilités d'échapper aux poursuites et aux déportations : passer en pays étranger, rejoindre les maquis de la Résistance ou trouver un hébergement clandestin sûr. La zone d'occupation italienne, qui couvre huit départements du Sud-est, du 10 novembre 1942 au 9 septembre 1943, est aussi une terre de refuge. Les autorités italiennes y assurent la protection des Juifs, aussi bien contre les mesures allemandes que contre celles du gouvernement français.

### **Le cas exemplaire du Chambon-sur-Lignon et du plateau du Vivarais-Lignon (Haute-Loire)**

**Le village de Chambon-sur-Lignon** (Haute-Loire) a la particularité d'avoir reçu de façon collective, en 1988, la médaille des Justes pour le dévouement spontané de toute sa population. Département agricole et d'élevage, au climat difficile en hiver, faiblement peuplé, constitué de villages isolés souvent difficile d'accès, la Haute-Loire, et plus particulièrement le plateau du Vivarais-Lignon dont le Chambon-sur-Lignon, a une longue tradition d'aide en faveur des déshérités. C'est une terre protestante.

Fin 1937, les premiers réfugiés sont des Espagnols qui fuient la guerre civile puis des antinazis et des Juifs qui ont quitté l'Allemagne et l'Autriche. Dès l'hiver 1940-1941, la guerre amène une autre vague de réfugiés, notamment les Juifs. Ces derniers, parmi lesquels des enfants arrachés aux camps d'internement, parviennent sur le plateau grâce aux nombreux réseaux de sauvetage mis en place notamment avec les organisations de la résistance juive. Les œuvres humanitaires protestantes et catholiques jouent également un rôle important dans la création de centres d'hébergement.

Près de douze maisons d'enfants, trente neuf pensions de famille, des dizaines de fermes hébergent des centaines de réfugiés. Plus de 2 500 Juifs sont passés par le Chambon. Le Chambon a également servi de relais à des filiales de passage en Suisse, et abrite des réseaux de confection de faux papiers. La dimension exceptionnelle des actes de sauvetage et le nombre de sauveurs dans ce village doit beaucoup à l'action des pasteurs Theis, Guillon et Trocmé.

### **Les procès des criminels de guerre**

#### **Les procès de Nuremberg (1945-1946)**

Conformément aux engagements pris par les Alliés pendant la guerre, les principaux dignitaires du régime nazi sont jugés lors du procès de Nuremberg, du 18 octobre 1945 au 1er octobre 1946, par un Tribunal militaire international (TMI).

À côté des notions de crime de guerre et de crimes contre la paix, le Tribunal définit un nouveau motif d'accusation : celui de crime contre l'humanité. Il n'y eut qu'un seul Tribunal militaire international tenu en vertu du statut de Londres et il ne connut qu'un seul procès : le procès de Nuremberg. Au terme des dix mois d'audience durant lesquels aucun des 21 accusés n'a plaidé coupable, onze sont néanmoins condamnés à mort et trois acquittés. Les autres subissent des peines d'emprisonnement allant de 10 ans à la perpétuité. Le génocide juif, pourtant évoqué tout au long du procès, est dilué dans la masse des crimes nazis.

Le 20 décembre 1945, le Conseil de contrôle Allié adopte la Loi n° 10, qui permet de tenir des procès dans chaque zone de contrôle Allié sur les bases du Statut de Londres et de créer en Allemagne une base juridique uniforme pour les poursuites judiciaires contre les criminels de guerre autres que ceux jugés par le TMI. Seuls les Américains utilisent cette opportunité. Du 9 décembre 1946 au 14 avril 1949, douze procès sont instruits et conduits devant un Tribunal américain par le général Telford Taylor dans les locaux du palais de justice de Nuremberg. Ces procès sont connus comme « les procès de Nuremberg ». Le procès des médecins (premier procès), celui des Einsatzgruppen et celui de l'IG Farben ont particulièrement retenu l'attention des médias. Le procès des médecins nazis donne naissance à la définition d'une éthique médicale à travers le code de Nuremberg. La loi n° 10 est également appliquée pour les juridictions allemandes en RFA, qui font preuve d'une relative clémence. Le procès de Tokyo (12 novembre 1946-12 novembre 1948) est institué selon le Statut de Londres ; il est conduit contre les principaux criminels de guerre japonais par un Tribunal militaire international dominé par les Américains ; son jugement confirme et développe le droit de Nuremberg.

La guerre et le droit de Nuremberg font naître l'espoir de la création d'un droit international. La convention pour la prévention et la répression du crime de génocide est adoptée le 9 décembre 1948 par l'ONU. L'Assemblée générale des Nations-Unies adopte à l'unanimité le 10 décembre 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant Nuremberg constitue une parenthèse juridique. Aucun moyen concret ne définit ces droits et la cour internationale chargée de juger les criminels ne voit pas le jour avant la création du Tribunal Pénal International en 1998. Des milliers de responsables du génocide passent à travers les mailles du filet de la justice, effet favorisé par la guerre froide. Le procès d'Adolf Eichmann qui se déroule en 1961 en Israël fait avancer la prise de conscience de l'importance du génocide et initie d'autres procès en Allemagne, en Pologne et en France.

### **Le procès Eichmann (1961-1962)**

Adolf Eichmann adhère au parti national-socialiste autrichien et à la SS en avril 1932. Il entre au SD (Service de sécurité) dès 1935 où il se spécialise dans les « affaires juives ». Il est nommé en 1938 à la tête du bureau de Vienne qui s'occupe de l'expulsion de la population juive (*Zentralstelle für jüdische Auswanderung*), puis devient en 1939 successivement chef de ce bureau à Prague et à Berlin. Eichmann commence à travailler au Bureau central de la sécurité du *Reich* (RSHA) dès sa création le 27 septembre 1939 et, à compter de mars 1941, il occupe la fonction de chef du bureau IV B4 (affaires juives et expulsion). Il dispose de représentants dans toutes les ambassades des pays occupés et devient ainsi le coordonnateur des déportations et du massacre de millions de Juifs à travers l'Europe. Le 20 janvier 1942, en participant à la conférence de Wannsee comme rapporteur, il consolide sa position de « spécialiste des affaires juives ». En mai 1944 il se déplace en personne à Budapest, pour mettre en application la déportation et le meurtre de 440 000 Juifs hongrois à Auschwitz-Birkenau. Début mai 1945, Eichmann prend une fausse identité et réussit à fuir en Italie puis rejoint l'Argentine. En mai 1960, il est repéré par les services secrets israéliens. Enlevé, il est jugé à Jérusalem en décembre 1961, condamné à mort et exécuté le 31 mai 1962.

Son procès a provoqué une onde de choc bien au-delà d'Israël, bien au-delà de son actualité immédiate. Il n'est pas le premier jugeant des crimes nazis mais le premier où s'affrontent avec une telle acuité la justice et la politique, la mémoire et l'histoire. Il est l'un des premiers événements « mondiaux », à l'ère naissante de la communication sans frontières, donnant une dimension globale sinon encore universelle à l'événement. À plus long terme, le procès de Jérusalem est un jalon important dans la connaissance de l'extermination des Juifs. Donnant la parole aussi bien à l'un de ses principaux organisateurs qu'à de nombreux survivants, il offre le spectacle d'une confrontation contradictoire entre le criminel et la victime. Centré sur un homme seul, il permet de pénétrer la psychologie d'un criminel de masse dont la « banalité » apparente fait resurgir l'exceptionnalité du système qui l'a formé et transformé. Il suscite dès lors une vague d'études historiques, philosophiques, sociologiques qui contribuent à inscrire la réflexion sur le nazisme et son héritage au cœur de la culture occidentale contemporaine. Plus encore que Nuremberg, le procès Eichmann accorde un rôle majeur à la fois au témoignage et à la scène judiciaire comme vecteurs de mémoire privilégiés d'un passé qui se révèle avec le temps insurmontable. Il est dans les mémoires lors des procès Barbie, Touvier et Papon en France. Bien qu'il ait été voulu et conçu dans un cadre national, il a sans doute favorisé à terme l'émergence d'une justice internationale, un débat qui resurgit en 1960-1961.

Le procès de Jérusalem constitue une première expérience d'une justice qui s'exerce dans un temps éloigné, le temps de l'Histoire. Il influence la réflexion sur la possibilité de juger d'autres crimes de masse lesquels seront déclarés imprescriptibles dans les années suivantes par des accords internationaux.

### **Les procès en France dans les années 1980 et 1990**

Dans les années 1980 et 1990 se sont tenus en France plusieurs procès jugeant les responsables des persécutions antisémites perpétrées en France pendant la Seconde Guerre mondiale, au titre de la loi votée à l'unanimité par le parlement français le 26 décembre 1964 et introduisant le caractère imprescriptible du crime contre l'humanité, tel que défini par la charte du Tribunal militaire international de Nuremberg. Ces épisodes judiciaires très médiatisés ont contribué à inscrire le sort des Juifs de France dans la mémoire nationale.

Le procès de Klaus Barbie (1913-1991) s'ouvre devant la cour d'assises de Lyon en 1987. L'accusé, chef de la section IV du Sipo de Lyon pendant la guerre, était chargé de la répression contre la résistance à l'occupant allemand de novembre 1942 à septembre 1944. Surnommé « le boucher de Lyon », il fut responsable de plus de 10 000 arrestations, 1 046 fusillés et plus de 6 000 morts ou disparus. Il traqua sans merci les résistants et les Juifs. Le 6 avril 1944, il envoya dans les chambres à gaz d'Auschwitz 44 enfants âgés de trois à seize ans, raflés dans la maison d'Izieu. Reconnu coupable de crimes contre l'humanité, Barbie est condamné à perpétuité pour crime contre l'humanité le 4 juillet 1987. Son procès constitue un jalon essentiel dans la mémoire des « années noires » en France mais n'a pas été sans difficulté, occasionnant un âpre débat entre victimes juives et anciens résistants sur la portée et la définition de la notion de « crime contre l'humanité ».

Alors que le procès Barbie a mis en lumière la répression conduite par les Allemands en France, les procès Touvier (1994) et Papon (1998) ciblent eux directement les responsabilités françaises dans la persécution des Juifs de France. Paul Touvier (1915-1996) est jugé pour complicité de crime contre l'humanité devant la cour d'assises de Versailles, entre le 17 mars et le 20 avril 1994. Il est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour avoir fait exécuter 7 Juifs à Rillieux-la-Pape en juin 1944 – afin de venger l'exécution par la Résistance du collaborateur Philippe Henriot – alors qu'il était chef de la Milice à Lyon. Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux, est lui jugé entre octobre 1997 et avril 1998 et condamné pour complicité de crime contre l'humanité à 10 ans de réclusion pour ses responsabilités dans la déportation des Juifs de Gironde.

## Les autres génocides du XXe siècle

### Le génocide des arméniens (1915-1916)

**D'avril 1915 à décembre 1916**, entre 1 200 000 et 1 500 000 Arméniens, citoyens de l'Empire ottoman, furent assassinés sur ordre du comité central du parti *Union et Progrès*. Ce crime, précédé par une première vague de massacres pré-génocidaires perpétrés en 1895 et 1896 (entre 200 000 et 250 000 victimes) fut soigneusement planifié et exécuté selon un programme en trois temps :

**1/ L'élimination des élites de la capitale**, Constantinople, les 24 et 25 avril 1915 – les soldats arméniens de l'armée ottomane ayant été auparavant désarmés.

**2/ De mai à juillet 1915**, l'élimination presque totale de la population arménienne dans les provinces anatoliennes orientales de l'empire (où vivaient plus de la moitié des Arméniens et qui étaient le centre historique de ce peuple depuis vingt-sept siècles). Les villages arméniens sont rasés après que la population ait été tuée. Dans les bourgs et les villes, les notables sont tués en premier, puis les autres hommes, près de leur domicile dans des endroits retirés ; les femmes, les enfants et les vieillards, sont déportés à pied le long de chemins de montagne. Ces convois de déportés sont régulièrement décimés, de telle sorte que la déportation est la technique principale du génocide. Les victimes meurent de soif, de faim, de maladie mais sont aussi exécutées de manière isolée ou en masse. Des femmes et des enfants sont enlevés et convertis de force.

**3/ À partir d'août 1915**, les Arméniens du reste de l'empire, à l'exception de ceux de Constantinople et de Smyrne, sont déportés en famille, par chemin de fer, et, à partir d'Alep – point de convergence des convois – dirigés vers la Syrie où 120 000 survécurent, ou le long de l'Euphrate où tous périssent, soit dans des camps de concentration, soit dans des zones de regroupement, comme Deir-es-Zor où ils sont exterminés à la fin de 1916.

**En deux ans**, les deux tiers des Arméniens de l'empire ottoman ont donc été victimes d'un génocide perpétré pour des raisons à la fois idéologiques et politiques. Une fraction du parti politique *Union et Progrès* voyait dans les Arméniens le principal obstacle à l'unification des Turcs de l'Empire ottoman et du Caucase, et même d'Asie centrale.

Selon les historiens, ses spécificités en font l'événement présentant le plus de similarités avec le génocide des Juifs : une planification génocidaire opérée par un Etat ; le rôle d'une organisation criminelle – l'Organisation spéciale dans le cas du génocide arménien – dans la perpétration des meurtres ; une population visée car considérée comme un danger mortel ; l'arrière-plan d'une guerre mondiale qui conduit à la chute du régime responsable du génocide.

Aujourd'hui, alors que les nations sont de plus en plus nombreuses à reconnaître ce génocide, le génocide des Arméniens continue à être nié par les autorités turques qui se livrent à un véritable négationnisme d'Etat.

### Le génocide des tutsis (1994)

**Le Rwanda** est un pays rongé par une politique de division héritée des empires coloniaux successifs. Suivant le vieux principe du « diviser pour mieux régner » le colonisateur belge avait misé successivement sur les Tutsi ou sur les Hutu pour asseoir son pouvoir en instaurant une division raciale entre les deux groupes, alors qu'il n'existe aucun argument concret pour affirmer que les Tutsi sont d'une origine raciale différente des Hutu.

Bien au contraire, à l'arrivée des colons allemands puis belges au début du XXe siècle, **le Rwanda** était une société fondée sur « l'unité » : **les Tutsi, les Hutu et les Twa**, troisième composante rwandaise. Ils partageaient la même culture, les mêmes coutumes religieuses et des langues qui se voulaient d'une origine commune. Il existait certes une aristocratie tutsi, autour du mwami (roi), qui dominait effectivement une majorité hutu, mais la distinction entre Tutsi et Hutu était une construction sociale souple. Les colonisateurs transformèrent donc l'organisation de la société rwandaise, basée jusqu'alors sur des catégories sociales, en y introduisant cette notion de races, pourtant sans fondement réel.

**En 1961**, au moment de l'indépendance du pays, la majorité hutu arrache le pouvoir non sans violence. **Des pogroms anti Tutsi** éclatent en 1959, 1962, 1963 et 1973, poussant nombre de Tutsi à se réfugier dans les pays voisins. Des années plus tard ces réfugiés fondent le Front patriotique rwandais (FPR). La guerre civile commence.

**Au début des années 1990**, les succès militaires du FPR contraignent le dictateur Habyarimana, alors à la tête du Rwanda, à négocier. Les accords d'Arusha, conclus en 1993, prévoient le partage du pouvoir entre les différentes composantes de la société rwandaise, Hutu, Tutsi et Twa. Ils déclenchent un espoir d'ouverture démocratique, désirée par de nombreux rwandais. En réalité, ces accords accélèrent la préparation du génocide : importation massive d'armes, création de milices et des « médias de la haine », qui lancent déjà des appels à l'extermination.

**Le 6 avril 1994**, l'avion qui transporte les présidents rwandais et burundais est abattu par deux missiles sol-air alors qu'il entame sa manœuvre d'atterrissement au-dessus de l'aéroport de Kigali, capitale du Rwanda. La nouvelle de l'attentat se répand comme une traînée de poudre aux quatre coins du pays. La machine à tuer, comme si elle n'attendait que ce signal pour entrer en action, se déchaîne aussitôt.

En quelques minutes les milices *Interahamwe* (« Ceux qui combattent ensemble ») – **le bras armé du génocide** qui recrute parmi les jeunes sans travail ni avenir, les supporters de football, les prisonniers libérés à cet effet etc. – bouclent la ville, les tueurs investissent les maisons des libéraux et des Tutsi, dont ils ont établi les listes auparavant, et massacrent sans autre forme de procès. Dans les jours qui suivent, alors que la presse occidentale continue à parler de massacres interethniques, le Rwanda est ravagé par un plan d'extermination des Tutsi de l'intérieur.

Le génocide a démarré. **Selon le recensement du 18 décembre 2001**, il fait près d'un million de victimes en près de 100 jours. Seule la victoire militaire du FPR sur les forces de l'ancien régime met fin au génocide, une victoire qui pousse des centaines de milliers de Hutu, parmi lesquels figurent de nombreux génocidaires, à fuir le pays. Les images de cet exode serviront d'alibi aux partisans de la thèse du double génocide comme aux négationnistes hutu.

Deux outils, l'un moderne, l'autre très archaïque, symbolisent mieux que d'autres ce génocide d'un genre très particulier : **la radio et la machette**. Le premier sera mis à profit pour inciter les Hutu à la haine des Tutsi, à donner et recevoir les ordres d'un coin à l'autre du pays, le second pour les exécuter. Car pour que se déroule un génocide d'une ampleur, d'une efficacité et d'une cruauté tel que celui qui a frappé les Tutsi du Rwanda, pays catholique à 92 %, il a fallu préparer psychologiquement les masses hutu, incitées à agir en première ligne dans les massacres.

**En mai 1990** est créé le journal *Kangura* chargé de diffuser la « bonne » parole raciste, et en avril-juillet 1993 est lancée la radio « libre » des « Mille Collines », RTLM. La « radio qui tue », tel est son surnom, est la voix du génocide. On peut dégager quatre grandes lignes dans la propagande qu'elle diffuse :

- On y prétend que les Tutsi sont biologiquement étrangers, de race inférieure ; ils sont qualifiés de « cafards ».
- Les Hutu sont appelés à constituer un bloc homogène afin de garantir leur avenir de peuple majoritaire.
- L'usage de la violence absolue, face à cette supposée menace de l'intérieur, est justifiée par la notion d'autodéfense.
- Comme dans le cas des nazis, dans les textes comme à la radio, la préparation du génocide est dissimulée par un vocabulaire particulier : ainsi pour évoquer l'extermination, on parle de l'umuganda, terme qui désigne les travaux agricoles collectifs, comme le défrichage, le désherbage ; exterminer les enfants revient à « arracher les herbes jusqu'à la racine ».

Les chiffres des massacres donnent la mesure du degré d'accomplissement de la décision génocidaire. Toutes les études démontrent l'existence d'une véritable « solution finale » décentralisée, région par région, sous la hiérarchie des préfets, sous-préfets et bourgmestres. Mais s'il y a pire que le génocide des Tutsi en lui même, c'est de savoir que celui-ci était totalement évitable, pour reprendre le titre même du rapport officiel de l'Organisation de l'Unité Africaine. Les chefs du complot semblaient peut-être impressionnantes localement, mais ils étaient peu nombreux.

Comment ne pas partager la conviction de **Roméo Dallaire**, commandant des forces de l'ONU présentes au Rwanda avant le déclenchement du génocide, qui affirme qu'avec un effectif de 5 000 hommes et un mandat approprié, les forces des Nations Unies (MINUAR) auraient pu empêcher les tueries. Le génocide aurait pu être évité si la communauté internationale avait eu la volonté d'en accepter les coûts. Or, cette volonté, plutôt molle avant le 6 avril 1994, disparut complètement au début du génocide.

C'est en fin de compte la victoire du FPR, l'armée de libération du Rwanda composée en majorité de Tutsi, qui mit fin au génocide et sauva les rares survivants.

